

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$2.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

REDACON : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

A BATONS ROMPUS

LA SEMAINE DE MONTREAL

La semaine prochaine sera, à Québec, la traditionnelle semaine de Montréal — celle qui voit les corridors de l'Hôtel du Parlement, la rotonde du Frontenac et le grand salon rouge encombrés d'échevins, de politiciens, d'avocats et de coulisiers de Montréal, celle où se débattent les intérêts de la ville, où se heurtent souvent, hélas ! les intérêts et les appétits personnels.

La lettre de M. Dumont indique que le menu est très chargé : conflit entre commissaires et échevins, reconstitution des anciennes commissions municipales, droit pour la ville de faire et refaire à son goût sa charte, sans compter l'annexion de Maisonneuve, jetée dans la bagarre par un groupe extérieur.

Et cela laisse peut-être de côté l'un des plus gros, sinon le plus gros problème de la session.

ET LE TRAMWAY ?

On n'a peut-être pas oublié en effet qu'il y a plusieurs semaines l'un des vieux routiers de l'hôtel de ville, un homme qui connaît à fond nos mœurs municipales et les habitudes du parlement de Québec, déclarait : Tout le tapage qui se fait autour du projet Martin n'aboutira à rien du tout. Vous verrez que l'affaire traînera jusqu'à la session provinciale. On arguera alors de ce retard et des efforts infructueux faits pour aboutir à une solution définitive pour réclamer l'intervention du parlement. — Et cela, conclut un cynique, aura le grand avantage de faire retomber sur les épaules d'une majorité indépendante des électeurs de Montréal la responsabilité du règlement conclu.

La première partie de la prophétie s'est réalisée à la lettre. La seconde est peut-être à la veille de se réaliser aussi. Il y a un précédent que personne n'a le droit d'oublier.

En 1911, après des négociations sans résultat, la compagnie en appela à l'Assemblée, alléguant qu'il fallait de toute nécessité que celle-ci intervint, à raison de l'urgence qui commandait, affirmait-on, un nouveau contrat. On décrétait même, dans le projet de loi, que le contrat n'était pas fait dans un délai de . . . , la Commission des Utilités publiques pourrait en régler elle-même les conditions.

La manoeuvre échoua partiellement, grâce à une bonne mesure — à l'opposition énergique faite par M. Bourassa et le Devoir, mais elle pourrait facilement être reprise.

On fera donc bien d'avoir l'oeil sur Québec.

ET LE POURCENTAGE ?

A propos de cette question de tramway, il est un point assez curieux et qui montre avec quel soin on doit étudier les textes.

Tout le monde sait que la compagnie paie présentement un pourcentage sur ses recettes brutes. Ce pourcentage, proportionné au chiffre des recettes, est fort onéreux pour elle aujourd'hui. Le contrat décrété en effet qu'elle doit verser à la ville 15% sur toutes ses recettes à partir de \$3,000,000, et elle a depuis longtemps dépassé les \$3,000,000. Elle nous doit donc aujourd'hui \$150,000 sur chaque million additionnel qui tombe dans ses coffres.

Et elle voudrait bien, après avoir bénéficié de la partie de l'arrangement qui fixait le pourcentage à 4, 6, 10 et 12%, échapper à l'article du 15%. Dans l'une de ses propositions à la ville, elle a même suggéré le remplacement de la disposition actuelle par un arrangement global qui ramènerait le pourcentage à 4%, en l'étendant à tout le territoire desservi par le tramway.

Mais c'est le projet Martin qui est présentement en cause. Quel effet aurait-il sur le pourcentage ?

M. Thomas Côté dit qu'il laisserait les choses en l'état — c'est-à-dire que la compagnie continuerait de nous verser 15% dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. M. Martin, qui doit connaître les aptitudes et les dispositions de son enfant, affirme au contraire que le pourcentage disparaîtrait totalement. Il s'est même efforcé de prouver que cette disparition serait compensée par d'autres avantages.

Où est l'interprétation vraie ? Il vaut la peine de la chercher — et de la fixer — puisqu'il s'agit aujourd'hui d'une affaire d'un demi-million par année, d'un million peut-être demain.

L'INTERVENTION DE M. CHAPAIS

Le discours fait à Québec lundi par M. Chapaïs apporte à l'histoire de la question ontarienne une contribution nouvelle — et fort intéressante.

M. Chapaïs a rendu publique sa correspondance avec sir James Whitney, correspondance qui date de 1913 et dans laquelle il demandait, au nom du droit et de l'intérêt supérieur de la nation canadienne, le rappel du règlement XVII. Cette correspondance fait honneur à l'ancien président du Conseil législatif ; elle est un nouvel exemple des démarches de conciliation multipliées sans résultat, depuis des années, pour amener une solution convenable de la question ontarienne.

De fort bonnes gens, que vient à peine d'éveiller la campagne actuelle et qui s'imaginent cémentement que ce dont ils n'ont pas eu connaissance n'existe pas, nous disent parfois : Mais si l'on faisait des démarches diplomatiques, on obtiendrait peut-être davantage . . .

Mon Dieu, nous souhaitons de tout coeur le succès des démarches que l'on pourra encore tenter, mais la vérité vraie, c'est que, suivant l'expression de M. Belcourt, nos compatriotes ont tout épuisé. Ils ont fait démarches sur démarches, et dans les termes les plus respectueux ; à la demande d'hommes politiques haut placés, ils ont choisi comme négociateur le vénérable Mgr Latulippe ; des interventions personnelles du genre de celle de M. Chapaïs se sont produites . . . Tout a été inutile.

L'autonomie dernier encore, des conservateurs éminents ont tenté d'amener une entente. Pour ne pas les gêner, nous avons même cessé pendant quelque temps de discuter la question. Nous avons dit à nos amis de l'Ontario : Ces messieurs peuvent vous aider dans un domaine où nous serions impuissants. Nous leur souhaitons de réussir et nous serons les premiers à les louer et à les applaudir s'ils vous obtiennent justice. Nous ne ferons rien en tout cas qui soit de nature à entraver leur effort . . . S'ils échouent, nous en appellerons de nouveau à l'opinion publique.

La preuve de leur échec — en dépit de la grande bonne volonté dont ils firent preuve — est aujourd'hui patente.

Et voilà pourquoi des hommes de tous les partis, et des hommes qui sont en marge des partis, se donnent aujourd'hui la main pour en appeler à l'opinion.

LE "SCRAP OF PAPER"

Nous ne perdons point cependant toute espérance. A l'heure où l'on conspu l'Allemagne pour son mépris du scrap of paper belge, nous voulons croire qu'il se lèvera dans l'Ontario un homme d'esprit assez large, et de coeur assez haut, pour exiger le respect du scrap of paper au bas duquel nos pères et l'Angleterre elle-même ont apposé leur signature.

Ce scrap of paper décrète, au témoignage de sir John A. Macdonald, la parfaite égalité des deux races. Il n'y aura de paix durable dans ce pays que lorsque ces deux races y jouiront du droit de se développer librement, sous l'égide de la tradition canadienne et de la véritable pensée britannique.

Et le respect du scrap of paper ne doit pas être une simple question de géographie . . .

LE PETIT CREDIT

Le Bulletin paroissial de l'Immaculée-Conception nous apporte l'état financier de la caisse de crédit de la paroisse, l'une des trop rares malheureusement qui se soient implantées à Montréal.

Le détail des prêts montrera à quels besoins, même dans une ville comme Montréal, à la porte des grandes banques, peut répondre la caisse. Sur 143 prêts, 18 à peine dépassent les \$100, 82 sont de \$1 à \$10, 29 de \$11 à \$25. Il est peu probable que ces emprunteurs de \$2, \$3, \$5 ou \$10 se fussent adressés aux banques.

Et pourtant quels services ont pu leur rendre ces modestes prêts !

Omer HEROUX.

LETRE DE QUEBEC

M. Tellier et la situation financière. — Le moratoire. — L'annexion de Maisonneuve. — Mont-Royal et le Tramway. — La charte de Montréal.

Québec, 26. — A part les affaires de routine, la séance de l'Assemblée a été absolument nulle cet après-midi. Elle n'a duré qu'une dizaine de minutes. M. Tellier qui devait faire sa revue de la situation financière attendait certains chiffres que le gouvernement ne lui a fournis qu'au début de la séance, trop tard pour lui permettre de les utiliser aujourd'hui. Il parlait demain probablement.

La commission qui revise le projet de code municipal a siégé de quatre à six heures, étudiant le chapitre des pouvoirs des conseils municipaux. Le chapitre de l'entretien de la voirie est toujours en panne pour le moment.

Décidera-t-on un moratoire dans la province de Québec ? Les opinions sont partagées. Quelques députés le voudraient, mais d'autres ne voient pas quel avantage général il en résulterait.

Ce matin, à la Commission de législation privée on a eu le premier indice du projet d'annexion de Maisonneuve à Montréal. Apparemment, tout le monde est surpris ; l'annexion ne semble désirée par aucune des municipalités intéressées. D'où part le mouvement ?

Il serait peut-être osé de le dire. Chose certaine, il y a en jeu des intérêts avec lesquels on ne badine pas à Québec et tout le monde comprend qu'il vaut mieux ne pas résister. Un membre de la commission résume probablement fort bien la situation en disant qu'il suffira de faire une douce violence à l'une et à l'autre municipalité pour les amener à l'annexion. Le seul point apparemment difficile sera celui de l'influence de la dette de Maisonneuve sur le pouvoir d'emprunt de la cité de Montréal. Et tout indique que l'entente ne sera pas impossible.

La ville Mont-Royal demande des amendements à sa charte quant à la constitution des commissions scolaires. Mais on a glissé dans les amendements ce paragraphe impératif qui indique l'influence du tramway :

"La ville devra accorder à la compagnie des Tramways de Montréal une franchise exclusive pour vingt ans pour l'opération d'un service de chemin de fer urbain dans les limites de la ville, mais par tout pouvoir autre que la vapeur, sous et sur la surface de certaines de ses rues ; les termes et conditions de telle franchise devant être définies par arrangement mutuel entre les parties dans les (cinq ans) de la sanction de la présente loi, ou, à défaut d'entente entre eux sur tels termes et conditions dans ce délai, par la Commission des services d'utilités publiques de Québec qui sera l'arbitre final."

Le bill amendement la charte de la cité de Montréal, distribué aujourd'hui, contient, en effet, la substitution de la majorité du conseil à la majorité des deux-tiers pour l'amendement au budget municipal de même que pour l'appropriation du produit des emprunts. Autre amendement :

Le conseil peut réduire tout crédit demandé par le bureau des commissions, y compris les crédits demandés dans les prévisions budgétaires annuelles, dans le budget des crédits supplémentaires, les crédits à être imputés sur le fonds d'emprunt, excepté cependant les montants que la loi ordonne de payer, les montants requis pour payer l'intérêt sur la dette civique et le fonds d'amortissement et ceux requis pour le remboursement d'emprunt, et toutes autres sommes requises pour rencontrer les obligations assumées par la cité ou mises à sa charge.

Le conseil ne pourra cependant augmenter ni voter aucun crédit sans l'assentiment préalable du bureau des commissions.

Le bill contient aussi le projet de résurrection des commissions municipales, au nombre de six. Il donne également au greffier de la cité le droit de faire voter un électeur dont le nom a été omis de la liste. Il change aussi la date d'élection du maire et des échevins du premier lundi d'avril au premier lundi d'octobre. Il impose une taxe de \$25 à tout ouvrier ne payant pas de taxe et qui demeure en dehors des limites de la cité. Il dispense celle-ci jusqu'à 1917 des obligations conditionnelles aux annexions de 1910. Il dispense la cité de payer une taxe à la Commission scolaire.

Le dernier paragraphe du bill dit ceci : La cité de Montréal a le plein pouvoir et le droit d'amender sa charte, de réviser et d'adopter une nouvelle charte et d'édicter toutes lois et ordonnances relatives à ses affaires municipales, sujet à la constitution et aux lois générales du Canada et de la province.

Le bill de la Cie E. et A. Ledue demande l'annexion de la paroisse d'un abattoir privé au coin des rues Green et Sainte-Émilie.

J. D.

BILLET DU SOIR

AUX LACHEURS

Ce billet est dédié aux pleutres qui rouissent de leur langue devant un commis, aux imbéciles qui hachent quatre mots d'anglais et les affichent partout comme un ruban rouge.

Chez tel grand marchand de l'onest réputé fashionable, dont le nom en lettres d'or au fond de son chapeau ou à l'envers de sa cravate est la signature même du "chic" vous croiriez, sans doute vous trouver dans la Mecque du commerce anglais. Cependant, n'hésitez pas un instant sur la direction à prendre des entrées, car un monsieur, très empressé, se précipitera au devant de votre indecision et vous aiguillera dans la bonne voie. Ne lui parlez pas anglais : il devinera tout de suite que vous êtes Canadien et il vous répondra dans votre langue. Et c'est parce qu'il sait votre langue que cet homme occupe ce poste bien rémunéré. Ne lui faites donc pas le tort de laisser croire qu'un Anglais pourrait le remplacer.

Si vous poussez plus au fond, vous vous trouverez dans un rayon où, aux heures de désespoir, les commis s'interpellent d'un comptoir à l'autre en français. C'est de se demander si cette partie du magasin n'a pas été sou-louée à des Français. Si vous allez à gauche, un monsieur affable, avant même que vous lui adressiez la parole, vous demandera en français : "Vous désirez, monsieur ?"

"Quel flair", vous direz-vous sans doute, comment a-t-il pu deviner que moi qui ne fais habiller par un tailleur tout de ce qu'il lui a de plus Londres, je suis pourtant un Canadien ?"

Vous nagez dans l'erreur. Ce monsieur ne parle jamais autre chose que français quand il aborde un client. "Cinq fois sur dix, confiez-moi, j'ai affaire à des Anglais, mais je suis sûr que vous n'êtes pas Anglais, car vous n'avez aucun d'eux ne s'est formalisé. Quelques-uns d'entre eux ne savent pas dix phrases de français et ils essaient de se débattre jusqu'à ce que je leur tende la perche. Ils sont fiers, monsieur, de parler français."

Ils sont fiers de parler français ! Entendez-vous cela, vous qui n'osez pas demander un numéro de téléphone en français ; vous qui n'avez pas d'une compagnie qui vit de votre argent qu'elle s'adresse à vous en votre langue ?

Quand pousserez-vous le courage jusqu'à imiter ce brave homme qui au risque de déplaire quelques fois, ne craint pas de parler français à des gens qu'il sait ne pas le comprendre. Il y a pourtant 20 ans qu'il est dans la maison et il ne songe pas à la remercier. Bien plus, on l'estime. Oh ! si seulement la moitié de la population canadienne-française de cette ville prenait la résolution de l'imiter, dans un an nous n'entendriez plus dire que le haut commerce peut se passer des Canadiens-français ; et dans cinq ans, le Prussien d'Ontario imiterait à rebours, afin de rappeler aux compagnies qu'elles sont tenues à l'usage de l'anglais dans la rédaction de leurs connaissances et de leurs billets.

NEMO.

LA GUERRE

Les journaux apportent toutes sortes de nouvelles du combat naval dans la mer du Nord, dimanche dernier. L'Amirauté rapporte que tous les navires anglais engagés dans cette bataille sont revenus au port. Par ailleurs, les Anglais se réjouissent d'une victoire sur les Allemands, la Basse, en France, victoire que conteste Berlin. Et la décision du gouvernement tuteur de s'approprier tous les magasins de céréales et de farine des états allemands tire au net, dit Washington, la question du droit de saisie des cargaisons de blé à destination des ports allemands. Il faut noter aussi, dans les dépêches, l'intéressante réponse du comte Grey, ministre des Affaires Étrangères de Grande-Bretagne, à une interview du chancelier Bethmann-Hollweg, de Berlin, de même qu'un discours de M. Harcourt, ministre des Colonies, à Londres.

Pendant qu'on se bat partout, le prix des céréales et de la farine subit une hausse de plus en plus notable, sur les marchés de Chicago et de Winnipeg, les deux grandes sources d'approvisionnement actuelles, pour les Alliés.

ECHOS D'UNE BATAILLE

L'arrivée en Grande-Bretagne de tous les navires anglais engagés dans la bataille de dimanche dernier, dans la mer du Nord, a mis fin aux dires de Berlin, qui parlait d'un croiseur et de deux contre-torpilleurs anglais coulés à fond par les projectiles allemands. Ces rumeurs sont fausses. Un des gros navires de l'Amirauté, le "Lion", le premier à tirer sur l'ennemi, a une distance considérable, — près de 100 milles, au premier coup de feu, — reculé certains dommages, qui seront vite réparés, dit l'Amirauté, il a été avec le "Meteor", un contre-torpilleur endommagé par des obus allemands, être remorqué jusqu'au premier port anglais. La flotte du vice-amiral Beatty a eu 1 officier et 13 hommes tués et 3 officiers et 26 hommes mis hors de combat. Au dire de témoins oculaires de la bataille, les navires allemands "Derflinger" et "Moltke", — ont reçu de terribles coups et ont dû, à la dernière période de la bataille, s'enfuir sans pouvoir tirer davantage du canon. On estime que leurs dommages sont très considérables. Berlin est muet à ce sujet. Des aéroplanes

LA RENAISSANCE DES PETITES NATIONALITES

Tel sera le sujet traité ce soir à l'Université Laval par M. Henri Bourassa.

M. Henri Bourassa fera, ce soir, dans la salle des Promotions de l'Université Laval, une conférence publique au profit de nos frères d'Ontario, persécutés dans leurs écoles. Cette séance sera sous les auspices conjoints du cercle Laval de l'A. C. J. C. et de la Fédération des étudiants. Le sujet traité par le conférencier sera la renaissance des petites nationalités. A l'heure où les grandes puissances de l'Europe se battent sur les champs de bataille pour la protection des nations faibles et où s'accomplit dans la province voisine l'arrangement lent et systématique d'une minorité, un tel sujet ne saurait manquer d'exciter l'intérêt.

Un programme de chant et de déclamation sera rendu par les étudiants. L'orchestre universitaire fera les frais de la musique.

Les billets de sièges réservés au prix de 75 et 50 sous s'enlèvent rapidement. L'on peut s'en procurer encore quelques-uns aux endroits suivants :

Langevin et L'Archevêque, 8 rue Saint-Jacques. Tél. Main 1948.

Ed. Archambault, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. Tél. Est 1842.

Pharmacie Migneron, 544 rue Saint-Denis. Tél. Est 1948 et 4812.

Pharmacie Chouinard, 213 rue Bourbonnière, Maisonneuve. Tél. La Salle 532.

Après six heures, les billets seront en vente à la porte de la salle des Promotions.

Les dames sont particulièrement invitées. La soirée commencera à 8 heures précises.

allemands, aux approches des champs de mine d'Heligoland, ont survolé les navires anglais et leur ont lancé des bombes, de même qu'un "zeppelin", paraît-il ; mais ils n'auraient réussi qu'à empêcher les Anglais de sauver tous les survivants du "Blücher". Il y en a eu à peu près 225 retirés de la mer et ramènes en Grande-Bretagne, où ils sont prisonniers de guerre. L'insuccès des aéroplanes et des "zeppelins" teutons, dans leurs envolées au-dessus des navires britanniques, doit désappointer ceux qui fondaient de grandes espérances sur leur participation à une bataille navale. Il semble évident que ce soit là un désappointement de plus pour le Kaiser, aujourd'hui même, 50ème anniversaire de sa naissance.

EN ALLEMAGNE

La séquestration, par le gouvernement de Berlin, de tous les magasins de farine et de céréales en Allemagne, à compter du premier février, a eu lieu, disent les dépêches, afin de parer au gaspillage de blé et de farine qui se faisait en Allemagne et de permettre à la population d'en garder de approvisionnement suffisant pour ses besoins, jusqu'à la prochaine récolte. Dorénavant, les villes et les villages seront à la ration, quant aux farines et aux céréales. Et tout le monde devra manger le pain de guerre, composé de seigle, de farine de pommes de terre et d'un peu de blé. Tous les animaux de boucherie devront être alimentés autrement qu'avec du son ou du grain et il faudra tuer et mettre en conserve ou en charcuterie tous les porcs d'Allemagne.

La décision de Berlin, si elle a des avantages pour l'Etat, et prolonge la durée de l'approvisionnement de céréales et de farine, en Allemagne, a un grave inconvénient, affirme Washington, celui d'exposer à la saisie, par les navires anglais, tous les chargements de blé américain à destination de ports teutons, parce que, dorénavant, le gouvernement allemand lui-même se trouve le consignataire réel. "Dans ces conditions, il va devenir impossible de distinguer entre les céréales et farines destinées à la population civile et celles destinées à l'armée allemande", entre ce qui est contrebande de guerre et ce qui ne l'est pas, au chapitre des céréales. On comprend que ceci simplifiera la situation, quant aux Etats-Unis, si cela la complique, quant à Berlin.

LES ANGLAIS

Le comte Grey, ministre des Affaires Étrangères à Londres, vient de rendre publique la réponse qu'il fait à une récente interview de Bethmann-Hollweg, le chancelier allemand, au sujet de la responsabilité de l'Angleterre quant à la guerre actuelle. Le comte Grey affirme que s'il y a eu des pourparlers sans caractère officiel entre Bruxelles et Londres, en 1911, au sujet d'un corps expéditionnaire anglais qui débarquerait en Belgique, advenant une guerre continentale, ils étaient conditionnels et que ce débarquement n'était prévu que pour le cas où la neutralité de la Belgique serait préalablement violée par une nation étrangère, quelle qu'elle fût. "Tant qu'elle n'aura pas été violée par quelque puissance que ce soit, nous n'enversons certainement pas de troupes sur votre territoire", disait le comte Grey à la Belgique, en 1913. Toute cette polémique entre le chancelier allemand et le ministre anglais est le résultat d'un fait : la violation qui en eut lieu par ses troupes tout au début de la guerre, en août 1914.

Les dépêches relatives aux mouvements des armées en France et en Belgique sont si rares et si vagues. Londres et Berlin réclament chacun un

Georges PELLETIER.

LES OPINIONS SUR L'ANNEXION

CE QUE PENSENT M. LE MAIRE

ET M. LE COMMISSAIRE COTE

DE L'ANNEXION DE MAISONNEUVE.

M. le maire est revenu de Québec, hier, charmé de son voyage et de l'amabilité de sir Lomer Gouin. "Nous avons obtenu tout ce que nous voulions, dit-il. L'annexion de Maisonneuve ne sera considérée qu'en même temps que le bill de Montréal." M. Martin assure qu'il n'est pas du tout disposé à rejeter l'annexion de la ville de Maisonneuve, mais il ne veut pas que Montréal soit pris, par surprise. Pour donner preuve de sa bonne foi, dit-il, il demandera à M. Pelletier, contrôleur des finances, de préparer un état financier de la municipalité voisine.

AUTRE OPINION.

Le commissaire Côté est d'opinion que l'annexion de Maisonneuve vient logiquement après l'annexion de Rosemont et de la Longue-Pointe. La seule chose qu'il ne favorise pas, c'est la construction du pont à la tête du Boulevard Pie IX, à travers la rivière des Prairies, parce que cela devrait être une entreprise du gouvernement provincial.

Comme on disait à M. Côté que la ville de Maisonneuve n'aurait besoin d'aucun travaux après l'annexion parce qu'elle avait eu le soin de les faire elle-même, le commissaire a répondu : "Ne croyez pas cela. On voudra faire payer le boulevard Pie IX et d'autres rues aussi bien. Aussitôt annexés, les gens de Maisonneuve nous demanderont des améliorations."

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Rimouski, 24.—Par décision de Mgr l'Evêque de Rimouski, M. l'abbé L. D'Auteuil est nommé vicaire à la cathédrale de Rimouski; M. l'abbé J. E. Guimond est nommé vicaire à la Grande-Rivière, comté de Gaspé.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 19 janvier 1915.
M. l'abbé G. D. Lesage, ancien curé de Saint-Paul-Ermitte, décédé le 16 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

L'OEUVRE DES TABERNACLES

Le vendredi, 29 du courant, à 3 heures du soir, il y aura, à la chapelle des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, maison-mère, Sherbrooke ouest, allocation et salut solennel à l'occasion de la fête patronale de l'œuvre des Tabernacles.

La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal. Les associés et les amis de l'œuvre sont priés d'y assister.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE POUR SHERBROOKE

Malgré les conditions commerciales plutôt difficiles causées par la guerre, le département Industriel du Pacifique Canadien a pu commencer l'année 1915 en procurant une nouvelle industrie pour l'est canadien. Les arrangements sont terminés avec la compagnie Julius Kayser, de New-York, l'une des plus grandes manufactures de gants et de sous-vêtements du monde entier, et en mars, celui-ci ouvrira à Sherbrooke un atelier où seront d'abord employées 150 personnes. Un fait qui laisse bien augurer de la prospérité de la nouvelle industrie en notre pays, est qu'il vient jusqu'à la déclaration de la guerre, malgré la présence de nombreuses manufactures de cette compagnie aux États-Unis, les ordres canadiens étaient pour la plupart remplis par une branche de Julius Kayser et Cie, établie en Allemagne.

M. G. W. Curtis, agent industriel du C. P. R. à Montréal, déclare qu'une foule d'industries américaines peuvent être ainsi amenées en Canada dans un avenir rapproché. En 1914, son département, dont les quartiers généraux sont à la gare Windsor, a accompli un travail très efficace en amenant de nombreuses firmes des États-Unis à établir des branches de leur commerce sur les lignes du C. P. R. dans l'est canadien.

AVIS AUX HOMMES D'AFFAIRES

Un homme pratique qui veut s'assurer se rend directement aux bureaux de La Sauvegarde, dans son édifice, à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, et demande la police spéciale de \$5,000.00 pour les hommes d'affaires. Il signe son application sur-le-champ, un médecin attaché au bureau lui fait subir l'examen médical et, trois quarts d'heure après, il sort des bureaux de La Sauvegarde porteur d'une police de \$5,000 qu'il a eue à très bon marché. Exemple: un homme de 35 ans paie une prime de \$99.55 pour \$5,000.00. (rec.)

LE PROGRAMME CRESPI-RUDOLF

On nous promet un programme très alléchant au concert qui sera donné lundi prochain, à la salle Lafontaine par mademoiselle Crespi, la violoniste italienne, et monsieur Gaston Rudolf, basse de l'Opéra Comique. Mlle Crespi a écrit des variations sur un thème d'opéra, nous aurons le plaisir d'applaudir vu qu'elles sont très intéressantes. L'admirable Concerto en sol mineur de Max Bruch et d'autres œuvres importantes seront aussi au programme. Monsieur Rudolf chantera le grand air de La Jolie Fille de Perth, de Bizet, celui de Messaline, d'Isidore de Lara, et un groupe de mélodies. Le beau talent de madame Masson s'ajoutera à celui de ces deux artistes pour faire un tout d'une grande homogénéité.

POUR AIDER LES COLONS

Toronto, 27.—Dans le but d'aider les colons du nord de l'Ontario au cours de la présente crise, le "Temiskaming and Northern Ontario Railroad" est à préparer un plan détaillé d'après lequel la province, par l'intermédiaire de M. J. L. Englehart, président du comité, avancera la somme de \$2 par corde de bois de pulpe.

Le projet a été discuté entre M. Englehart et l'hon. G. H. Ferguson, ministre des Terres, des forêts et des mines, et ce dernier a donné son entière approbation. Le projet sera mis à exécution sans délai.

7% PREMIERES 7% HYPOTHEQUES

A vendre par montant de \$100 et plus. Capital et intérêts payés promptement et payés promptement.

MARCEL TRUST CO., Limited, 31 ans. Actif \$3,500,000.

FAITS - MONTREAL

MORT SUBITE

Mme D. Viou, 56 ans, 366 rue Lebel, s'est suicidée sur le trottoir hier soir, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert, en revenant de rendre visite à une amie. Des pions coururent à son secours pendant que d'autres manœuvraient une ambulance de l'hôpital Royal Victoria. La malade expirait avant d'arriver à cette institution.

DEUX LEGRS INCENDIES

Deux légers incendies firent courir les pompiers du nord de la ville, hier, dans la soirée. Le premier feu s'était déclaré chez M. L. Beauchamp, 634 de Gaspé.

Le second, 611-15-17 rue Alma, chez Mm. Burnside, Cousineau et Wier, a causé de sérieux dégâts. Des fils électriques défectueux ont été cause de l'incendie.

SUFFOQUEE PAR LE GAZ

Victorine Vally, femme de couleur demeurant au No 53 Saint-Timothée, a failli périr hier soir victime du gaz.

La victime brisa accidentellement un tuyau à gaz et serait morte asphyxiée sans l'arrivée opportune de deux compagnies qui la firent transporter à l'hôpital Notre-Dame.

INCENDIAIRE CONdamnE

Edouard Gosselin a été condamné à quatre mois de prison, hier, par le juge Bazin, pour avoir, il y a quelques mois, mis le feu à sa maison, au No 222 rue Boyer.

LE JUGE LACQUITTE

Après enquête le magistrat Lafontaine a renvoyé, hier, la plainte qui était portée contre Harry Mills, propriétaire de l'établissement "Penny World", boulevard Saint-Laurent; Mill était accusé d'avoir mis en circulation de la fausse monnaie américaine.

Des cambrioleurs sont entrés dans la maison de M. Cleaveland, 2103A Châteaubriand, hier après-midi, alors que personne ne s'y trouvait. Les voleurs s'emparèrent d'une grande quantité de bijoux, un peu d'argent et de fourrures. La police informe.

NOUVELLES DE SHERBROOKE

(De notre correspondant)

FATALES BRULURES

Sherbrooke, 27.—Après avoir enduré d'indicibles souffrances, Mme Lucie Lessard, de West Broughton, expirait dimanche dernier des brûlures qu'elle s'était infligées la semaine dernière.

Alors que la malheureuse victime de cet accident était à faire bouillir du savon dans la cour de sa demeure, le feu se communiqua à ses vêtements, et malgré les efforts de son mari, accouru à son secours, elle fut de graves brûlures par tout le corps.

M. Fortier, de Robertsonville, appelé d'urgence, fit tout en son pouvoir pour lui sauver la vie, mais inutilement.

Mme Lessard était âgée de 62 ans. Elle laisse, outre son mari, six fils et deux filles, tous mariés.

LES OBSEQUES DE Mme C. ETHIER

Les funérailles de Mme C. Ethier, décédée samedi dernier à la résidence de son fils, le Dr J. A. C. Ethier, ont eu lieu mardi matin, à la cathédrale Saint-Michel.

L'église était remplie d'une foule de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre ce dernier témoignage d'estime à la regrettée défunte.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé H. A. Simard, curé de la cathédrale, et M. l'abbé Demers, de l'évêché de Montréal, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés Couture, curé de Cazelton, et Bellefleur, vicaire à la cathédrale, qui remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Avant pris place le chœur, les membres du clergé suivants: MM. les abbés A. O. Gagnon, supérieur du séminaire Saint-Charles; J. N. Coderre et J. E. Gosselin, aussi du séminaire.

Les porteurs étaient: MM. les docteurs J. O. Ledoux, L. E. Noël, M. Chagnon, F. A. Gauthier, J. A. Camirand et J. A. Darche.

Pendant le service, plusieurs beaux motifs funéraires furent rendus par la chorale Saint-Michel, sous la direction de M. le notaire E. Sylvestre.

La dépouille mortelle de Madame Ethier a été inhumée dans le cimetière catholique de Sherbrooke.

PETIT CARNET

EXAMEN DE MUSIQUE AU COLLEGE DOMINION.

Parmi les élèves qui ont subi avec succès les examens de musique au Collège Dominion, les 29 et 30 décembre dernier, nous remarquons quatre élèves du professeur Chs. E. A. Houde qui ont obtenu leur diplôme dans les classes suivantes:

Classe élémentaire: Mlle Jeanne Perry, M. Emile Boileau; classe intermédiaire: Mlle Amanda Langvin; classe senior: Mlle Berthe Monette.

POUR LA FLORIDE

Le Révérend J. A. Richard, curé de Verdun, accompagné de son frère, Alcide Richard, gérant de la Banque d'Hotels à Saint-Liguori, parti, ce soir, pour un voyage d'un mois en Floride.

MM. CHAPAIS ET TURGEON AU COLLEGE DE LEVIS

Québec, 27.—La série des manifestations organisées par l'A. C. J. C. pour venir en aide aux Canadiens-français d'Ontario, se continuera, demain, au collège de Lévis, où le personnel de cette institution entendront quelques orateurs qui feront connaître la persécution qui souffre la minorité ontarienne.

L'Association d'Education sociale canadienne-française d'Ontario sera représentée par son secrétaire, M. Grenon. Les autres orateurs seront MM. Chapis et Turgeon.

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

(De notre correspondant)

Québec, 27.—La Commission des services d'utilité publique a siégé en chambre, hier, et a décidé de siéger le 9 février prochain, à Montréal, pour entendre la plainte portée par la municipalité de Rigaud contre la North River Electric Co. Dans cette cause, la ville de Rigaud se plaint de ce que la compagnie a installé ses fils et ses poteaux dans les limites de la ville sans y avoir été autorisée et, de plus, qu'elle ne fournit pas une quantité suffisante d'énergie électrique. La ville de Rigaud demande que la commission oblige la compagnie à enlever tous ses appareils des rues de la ville.

Le 15 février, la commission siégera à Trois-Rivières, où lui sera soumise une cause dans laquelle plusieurs citoyens du village Saint-Maurice veulent faire fixer par elle les conditions auxquelles ils pourront installer un tuyau d'égout dans les rues de la municipalité où la compagnie de l'aqueduc a ses conduites.

Enfin, le 24, la commission se rendra à Chicoutimi pour juger la plainte portée contre les municipalités de Bagotville, Saint-Alexis et Hébertville, contre la Canada and Gulf Terminal Railway, parce que celle-ci vient de suspendre l'exploitation du chemin de fer de la baie des Ha! Ha!, les privant ainsi de leur seul moyen de communication avec la jonction des Ha! Ha! sur la ligne du Québec et Lac Saint-Jean.

TRIBUNAUX CIVILS

Il y a quelque temps, M. C. Sinclair obtenait de la Cour Supérieure, une séparation de corps et de biens ainsi que la garde de son petit garçon, âgé de trois ans. Lundi soir, il se rendit à la gare Bonaventure avec son fils qui voulait voir Mm. Sinclair, avant son départ pour l'Ouest. Mme Sinclair prit l'enfant entre ses bras pour l'embrasser puis disparut au milieu de la foule.

Le mari après avoir vainement cherché son enfant demanda au tribunal, l'émission d'un bref d'habes corpus. Ce qui fut fait immédiatement. Mme Sinclair de vra donc se présenter à deux heures cet après-midi avec son fils. Malgré d'actives recherches, Mme Sinclair n'a pas encore été retrouvée.

Le conseil du Barreau a eu une courte séance hier après-midi. On y a discuté l'insulte faite à l'association, il y a quelques jours, en cour de Pratique par l'affichage d'un avis dont nous avons publié le texte.

Quoique connu, le nom de l'auteur de cette insulte n'a pas été mentionné à l'assemblée. Seule une résolution a été passée demandant la révocation de voir à ce qu'aucun autre avis de ce genre ne soit affiché au Palais.

M. le juge Beaudin a rendu, hier, le jugement suivant dans la cause de Dieudonné Grenier vs "The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.", à propos d'un accident du travail.

La cour, après avoir entendu le demandeur par ses avocats, sur sa demande de jugement contre la défenderesse, après avoir examiné la procédure et délibéré:

Attendu que le demandeur a pour suivi la défenderesse en réclamation de l'indemnité prévue par la loi sur les accidents du travail, et pour dommages lui résultant, à la suite d'un accident qui lui serait arrivé dans le mois d'août 1914, alors qu'il était à l'emploi de la défenderesse dans l'exercice de son travail;

Attendu que les parties ont produit une déclaration par laquelle elles déclarent en être venues à un règlement final pour la somme de \$1,000.00 en faveur du demandeur, et qu'elles conviennent que jugement intervienne en conséquence; et vu l'inscription du demandeur pour jugement suivant tel règlement;

Condamne la défenderesse à payer au demandeur la dite somme de \$1,000 avec intérêts à compter du présent jugement et les dépens.

Mme A. DANSEREAU

(Correspondance spéciale)

Saint-Hyacinthe, 27.—Notre compatriote, Mme A. Dansereau (née Mori), est décédée hier soir dernier, dans la salle de l'hôtel de ville, un concert qui l'aura mise en relief dans l'estime du public canadien et avide d'art véritable. Elle remporta, en effet, le très brillant succès.

Mme Dansereau est douée d'une voix de soprano dramatique riche et généreuse, sans "trous", d'un timbre pur, passant avec harmonie d'un registre à l'autre.

Dans le grand air d'"Alceste" de Gluck, et "La solitaire" de Saint-Saëns, entr'autres œuvres figurant au programme, Mme Dansereau a fait preuve d'une maîtrise de son art qui, nous en sommes certains, serait très appréciée sur les scènes européennes.

MM. Gaston Rudolf, Alphonse Dansereau, violoniste, et Hector Dansereau, pianiste, accompagnaient Mme Dansereau.

LA COMMISSION DES LICENCES

La somme de \$350,000 sera dépensée par le gouvernement provincial, au mois de mai, pour indemniser les soixante-quinze hôteliers à qui la commission a refusé un renouvellement de licence. Chaque hôtelier recevra la somme de \$5,000, la liste a été dressée hier à la réunion de la commission des licences de ceux qui seront indemnisés.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 10 février.

GRANGE INCENDIEE

(De notre correspondant)

Québec, 27.—Un incendie a détruit, la nuit dernière, une grange de la ferme de M. Julien Lambert, de Saint-Romuald. Un cheval de prix et une vache ont péri dans les flammes. Le bâtiment a été rasé au sol avec son contenu, représentant une perte relativement lourde.

LES MARECHAUX-FERRANTS

(De notre correspondant)

Québec, 26.—Si la Législature y consent, il y aura bientôt une nouvelle corporation ouvrière dans la province de Québec.

Les promoteurs du projet, H. Dubuc, Jos. Bissonnette, Napoléon Marquis, Évangéliste Lalonde, O. Larue, F. Bouchard, J.-A. Séguin, O. Lecavallier, A. Bédise, maréchaux-ferrants, de la ville de Montréal, Louis Gagnon, maréchal-ferrant de la ville de Maisonneuve, et S. Hamel, maréchal-ferrant, de la ville de Verdun, ont représenté par leur pétition:

L'objet de la corporation est d'améliorer l'état des maréchaux-ferrants, à l'égard de la race chevaline, assurer un meilleur apprentissage, fonder une école de la maréchalerie, donner des licences en maréchalerie, subordonner à certaines formalités les responsabilités que les membres encourrent dans l'exercice de leur métier, limiter les heures de travail, protéger les membres, les unir fraternellement et assister ceux qui sont malades ainsi que les orphelins et les veuves des membres décédés, ajuster et régler les disputes entre les patrons et les employés, fixer des échelles de salaires et de prix, acheter en coopération, avoir des salles de lecture et bibliothèques techniques, posséder des biens meubles et immeubles.

Aux fins d'assurer les membres de la corporation, on propose de leur donner le métier et la responsabilité vis-à-vis leurs employés pour accidents de travail, il sera permis de charger à tous les membres, soit une contribution régulière mensuelle, soit proportionnellement un montant suffisant payé annuellement ou semi-annuellement, pour couvrir les risques chargés à la caisse ou aux caisses de ces assurances.

Il sera loisible à la corporation d'établir pour ses membres une caisse de bénéfices en maladie et une autre pour bénéfice à la mort, et de charger en conséquence des contributions mensuelles.

Un an après la passation de la présente loi, il sera défendu à toute personne n'étant pas membre de la présente corporation de s'annoncer comme maréchal-ferrant, ou faisant la spécialité de ferrer les chevaux, soit par des enseignes, entées de lettres et entées de compte, soit par annonces dans les journaux ou autrement.

La loi aura son application dans toutes les limites de la province de Québec, et l'assemblée générale pourra établir des conseils locaux à Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Valleyfield, Joliette, Mont-Laurier et subdiviser la province en autant de districts qu'il y aura de conseils locaux, le tout sujet à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Après telle subdivision, chaque conseil local aura dans son district l'exercice exclusif de tous les pouvoirs et privilèges accordés par la présente loi.

LES AGRICULTEURS DE ROUVILLE

Rougemont, 26.—Les agriculteurs du comté de Rouville ont tenu une importante assemblée agricole ces jours derniers, à Rougemont.

Plusieurs orateurs, MM. Félix Noisieux, président de la Société d'Agriculture de Rouville, Anthime Arès, Henri Cloutier, agronome d'Arès, Georges Arès, Alfred Gignas, Emmanuel Noisieux, Joseph Vézina et Arthur Daignault prononcèrent des discours sur les grandes questions agricoles d'actualité.

À la fin de l'assemblée eurent lieu les élections des officiers de la Société pour l'année 1915. En voici le résultat: M. J.-Ed. Robert, député, président honoraire; officiers: président, MM. Félix Noisieux, d'Arès; vice-président, P. Brodeur, de Saint-Césaire; secrétaire, Anthime Arès, de Rougemont; directeurs: MM. Alidas Noisieux, de Saint-Hilaire; Arthur Rainville, de Saint-Angèle; Uldéric Rochelleau, de Saint-Paul d'Abbotsford; Jean-Baptiste Vigent, de Saint-Mathias; Emmanuel Noisieux, de Saint-Jean-Baptiste; Félix P. Ashby, de Marieville; Joseph Thérage, de Richelieu; Denis Alix, de Rougemont.

IL N'Y AURA PAS DE TROISIEME CONTINGENT

Un officier de cette ville, de retour d'Ottawa, a déclaré hier soir, que le second contingent serait le dernier corps expéditionnaire envoyé en Angleterre. D'autres troupes seront probablement envoyées, mais pas comme division, mais simplement comme renfort.

Ces dires ont été confirmés par un autre officier de la division locale.

Il y a actuellement 30,000 Canadiens à Salisbury Plain, et 20,000 au Canada, ce qui portera à 50,000 le nombre de soldats canadiens. Il est tout probable que la Canada continuera cependant à envoyer 20,000 hommes chaque année.

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE

ET GRAND EUCHE.

Il y aura ce soir, dans la salle de l'Immaculée-Conception, au programme des soirées de famille qui ont été si bien réussies depuis le commencement de janvier, une fine pièce de Labiche, "Les petits oiseaux", interprétée par un groupe d'amateurs, sous l'habile direction de M. Conrad Gaudin, en compagnie de M. Arthur Lapierre, ténor apprécié, et M. Gustave Labiche, violoncelliste de renom, feront entendre pendant les entr'actes les plus beaux morceaux de leur répertoire. Bilets, 35 et 50 sous.

Et le jeudi 28, un grand eucure sera donné sous le patronage des sociétés de bienfaisance. Bilets, 25 sous, en vente au parloir du presbytère et, le soir même, à la salle paroissiale, coin Rachel et Bordeaux.

Venez vous récréer en faisant le bien: c'est pour les œuvres de charité organisées par la Saint-Vincent de Paul de l'Immaculée-Conception.

Comment Eviter LA CONSOMPTION

Les plus Savants Médecins prétendent que la Consommation, à moins d'être prise au début ne peut pas se guérir. Il importe donc de l'éviter en soignant dès leur apparition, votre mal de gorge, votre toux rebelle, votre bronchite si légère qu'elle vous paraisse. Prenez sans tarder du

SIROP MATHIEU

an Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux

C'est le remède parfait, parce qu'il soutient les forces du malade, tout en effectuant la guérison. Des la première dose, vous éprouverez du soulagement, l'irritation des muqueuses cèdera à l'action prompt du remède. Vous cesserez de tousser et vous préviendrez ainsi la pénétration dans les poumons du redoutable microbe de la Consommation. Le SIROP MATHIEU guérit et fortifie.

En vente partout: 35c la bouteille.

Si votre Bronchite s'accompagne de fièvre, prenez suivant les directions, une ou deux POUDES NERVINES MATHIEU pour combattre cet état fébrile ou nerveux qui accompagne les maladies ce Poitrine. Elles facilitent l'action du "SIROP MATHIEU."

En Vente Partout: 25c la Bouteille de 18 Poudres

CIE. J. L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOKE, Qué.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITÉE, Distributeurs, MONTREAL.

Société S.-Jean-Baptiste de Montréal

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

L'assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE aura lieu au MONUMENT NATIONAL, vendredi prochain le 29 janvier courant à 8 heures P.M. précises, pour recevoir les rapports de l'année écoulée et procéder aux affaires de la Caisse.

Il est entendu que la présente assemblée est convoquée pour être ajournée au vendredi 26 février prochain à 8 heures P.M. précises au MONUMENT NATIONAL, suivant la demande faite par les membres de l'Assemblée annuelle de 1906.

Par Ordre, Arthur GAGNON, Administrateur.

Caisse Nationale d'Economie, Monument National, Montréal.

Avis de la Société Saint-Jean-Baptiste

Tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste qui ne sont pas inscrits dans une des sections constituées en vertu des nouveaux règlements et qui font partie de la section temporaire sont priés de se réunir dans la grande salle du Monument National à 8 heures P.M., jeudi le 28 janvier—et non le 18 comme les circulaires l'annonçaient par erreur. Il y aura organisation de la Section temporaire et élection de son Conseil.

E. BIRON, Secrétaire-Général.

N.B.—Les membres devront avoir leur carte d'identité de l'année 1914.

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION et SPRINGHILL

BUREAU GENERAL des VENTES

(12 Rue Saint-Jacques, Montréal)

Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz

NOMINATIONS AU GRAND TRONC PACIFIQUE

M. H. McCall vient d'être nommé surintendant du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, en remplacement de M. G. S. Cooke, démissionnaire. Sa juridiction s'étendra de Winnipeg à Watrous, y compris l'embranchement Melville-Carleton Place, avec bureaux à Melville, Sask.

M. A. Kilpatrick vient d'être nommé aussi surintendant, avec juridiction d'Edmonton à Prince George, y compris les embranchements, et avec bureaux à Edson, Alta.

DANS LE NATIONALISTE DIMANCHE

"Le patriotisme qui ne paie pas"

PIERRE LABROSSE

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal, 33-26.

AGENTS DEMANDES AGENTS demandés partout pour vendre nos patentes, voulez-vous faire \$3.00 par jour. Echantillon avec propositions, 5 cents. Dept. 2. Boite Postale 2692, Montréal.

EMPLOI DEMANDE

MENAGERE. Demoiselle d'âge moyen, avec expérience, demande place de ménagère dans presbytère de campagne. S'adresser par lettre à casier 36 le "Devoir".

EMPLOI DEMANDE

MENAGERE. Une personne ayant dix années d'expérience demande position comme ménagère dans presbytère de ville ou campagne. S'adresser 1043 Berri. 21-6

À LOUER

BUREAUX À LOUER. 71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de planchers, aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55 rue St-François-Xavier.

A LOUER

dans L'EDIFICE VERSAILLES 90, RUE ST-JACQUES.

BUREAUX de choix et suites de bureaux avec voûtes pour compagnies, avocats, notaires, architectes, etc.

BOULIQUE DE BARBIER avec ameublement des plus modernes. S'adresser à Joseph Versailles ou à R. Galipeau. Tél. Main 1322.

MANUFACTURE ET ENTREPOUT A louer, grande manufacture, 3 étages, pouvant être utilisée comme entrepôt, située en arrière de 684, rue Lafontaine. Pour renseignements, s'adresser 1445, Papineau, Saint-Louis 4108.

</

ANGLETERRE

SIR EDWARD GREY REPOND AU CHANCELIER TEUTON

Il montre clairement que les affirmations de Bethmann-Hollweg sont contredites par les faits. — Où sont les responsabilités au sujet de la violation de la neutralité belge.

Londres, 27. — Sir Edward Grey, ministre des Affaires Étrangères d'Angleterre, a autorisé la déclaration suivante en réponse à une interview accordée par le docteur Von Bethmann-Hollweg, le chancelier impérial allemand, à un représentant de la Presse Associée, et publiée à Londres le 26 janvier et aux États-Unis le 25 janvier :

« Le secrétaire d'Etat pour les Affaires Étrangères permet la publication des observations suivantes à la suite du compte rendu d'une interview accordée par le docteur Bethmann-Hollweg à un représentant de la Presse Associée :

« Il n'est pas surprenant que le chancelier allemand ait montré quelque désir d'expliquer sa phrase, maintenant célèbre, au sujet du traité de la Belgique qualifié de "vulgaire chiffon de papier".

Ces paroles ont créé une profonde impression parce qu'elles ont trait au caractère sacré, aux conventions entre les individus et entre les nations, et la politique mise à jour par l'expression du docteur Von Bethmann-Hollweg tend à abaisser le niveau moral de la civilisation morale.

« Le chancelier allemand déclare qu'il a voulu dire que l'Angleterre, en demandant à l'Allemagne de respecter la neutralité de la Belgique, était prête à faire la guerre pour un seul mot, pour un "chiffon de papier". C'est ainsi que la Grande-Bretagne crie pour rien. Le chancelier demande maintenant que le peuple américain croie qu'il a dit le contraire de ce qu'il a déclaré en réalité : que c'est l'Angleterre qui a considéré la neutralité de la Belgique comme une chose secondaire, et que c'est l'Allemagne qui a considéré ses responsabilités vis-à-vis des États neutres.

« Les arguments dont Von Bethmann-Hollweg cherche à se servir pour prouver les deux parties de sa cause, sont en pleine contradiction avec les faits eux-mêmes.

« D'abord, le chancelier allemand prétend que l'Angleterre, en 1911, était prête à envoyer des troupes en Belgique sans le consentement de ce pays. Cette accusation est tout à fait fautive. Elle est basée sur certains documents trouvés à Bruxelles qui rapportent une conversation entre des officiers anglais et belges, en 1906 et aussi en 1911.

« Le fait qu'il n'y a aucune rédaction de ces entretiens au Bureau de la Guerre anglaise ou au ministère de l'Extérieur, prouve bien qu'ils n'avaient aucun caractère officiel et qu'il n'y avait même pas l'ombre de documents écrits entre les deux gouvernements. Avant qu'aucune conversation ait eu lieu entre les officiers anglais et belges, l'Angleterre discutait seulement la question de savoir par quels moyens il serait préférable, le cas échéant, d'aider la Belgique à défendre sa neutralité.

« Quant à la conversation de 1911, l'officier belge dit à l'officier anglais : "Vous ne pourriez débiter sur le territoire belge qu'avec votre consentement." Et en 1913, sir Edward Grey assura à la Belgique d'une façon catégorique qu'aucun gouvernement anglais ne violerait la neutralité de la Belgique, et que tant qu'elle ne serait pas violée par une autre puissance, nous n'expédierions de troupes dans ce pays.

« L'assertion du chancelier allemand montre bien de quelle manière ces gens se servent des pièces documentaires. Von Bethmann-Hollweg insinue que sir Edward Grey aurait ainsi parlé parce qu'il ne croyait pas qu'une pareille manœuvre eût été goûtée par le public anglais.

« Voici ce que sir Edward Grey écrivait alors : "J'ai dit que j'étais certain que notre gouvernement ne serait pas le premier à violer la neutralité de la Belgique et je ne crois pas qu'aucun gouvernement anglais eût été le premier à le faire."

« Si le chancelier allemand tient à savoir pourquoi ces conversations sur des sujets militaires eurent lieu entre les officiers anglais et belges, il en trouvera l'explication dans un fait qu'il connaît bien, à savoir : que l'Allemagne construisait un réseau complet de chemins de fer stratégiques conduisant du Rhin à la frontière belge, à travers une région improprement habitée. Les chemins de fer furent construits uniquement pour permettre une attaque soudaine contre la Belgique comme celle qui fut faite au mois d'août dernier.

« Ce seul fait suffisait à justifier des négociations entre la Belgique et l'Angleterre et les conversations n'eurent lieu que sur ce sujet.

« Malgré ces preuves, le chancelier allemand parle de la Belgique comme si elle avait violé la neutralité et abandonné sa neutralité et il insinue qu'il n'aurait pas qualifié l'invasion allemande d'injuste s'il avait connu les conversations de 1906 et de 1911.

« Ceux qui aspirent à un idéal plus ancien et plus général, approuveront sans doute les paroles du cardinal Mercier, disant dans sa lettre pastorale : "La Belgique avait le devoir de défendre sa propre indépendance. Elle a tenu son serment. Les autres puissances devraient respecter et protéger sa neutralité. L'Allemagne a manqué à sa promesse. L'Angleterre a tenu la sienne. Voilà les faits."

« Dans la seconde partie de sa thèse, surtout lorsqu'il dit que l'Allemagne a compris ses responsabilités vis-à-vis des États neutres, le chancelier allemand n'avance rien si ce n'est qu'il a déclaré franchement que l'Allemagne avait eu tort d'enlever la Belgique.

« Qu'un homme connaissant ce qui est droit fasse le contraire du droit n'est pas généralement accepté comme une preuve d'honnêteté de conscience. L'opinion exacte de l'Allemagne, en ce qui concerne ses "res-

sponsabilités à l'égard des nations neutres" peut cependant se dégager de certaines sources qui ne sauraient être discutées en se rapportant au livre blanc de l'Angleterre.

« Si ces responsabilités avaient été prises au sérieux, pourquoi l'Allemagne, quand on lui eut demandé de respecter la neutralité de la Belgique (si cette même neutralité devait être respectée par la France) a-t-elle refusé ? La France à qui on avait posé la même question a consenti.

« C'est été pour l'Allemagne la garantie qu'elle ne courrait aucun danger d'être attaquée du côté de la Belgique.

« Le motif du refus de l'Allemagne a été donné par le collègue de Von Bethmann-Hollweg (le secrétaire des Affaires Étrangères en Allemagne), Herr Von Jagow.

« C'est ainsi que la vérité a été proclamée par les deux ministres allemands dans ces premières déclarations. Toutes les apologies et tous les arguments qui sont venus après ne sont que des arrière-pensées pour excuser et expliquer une injustice flagrante.

« Le chancelier allemand a communiqué au correspondant autrichien le récit des efforts qu'il avait tentés pendant ces années pour amener une entente entre l'Angleterre et l'Allemagne.

« Une entente, a-t-il ajouté, qui aurait absolument garanti la paix de l'Europe.

« Il a omis de mentionner le fait que M. Asquith avait déclaré, dans son discours prononcé à Tardiff, que l'Allemagne, comme prix d'une entente demandant une promesse formelle de la neutralité de l'Angleterre. Le gouvernement anglais n'a pas disposé à se montrer agressif à l'égard de l'Allemagne, mais il n'était pas prêt, d'un autre côté, à certifier sa neutralité en cas d'une agression de la part de l'Allemagne.

« Une entente anglo-allemande d'après les termes qui précèdent, n'aurait pas signifié une garantie absolue pour la paix de l'Europe, mais elle aurait donné à l'Allemagne la liberté d'enfreindre la paix européenne, en autant, du moins, que l'Angleterre est concernée.

« La sincérité des déclarations des chanceliers allemands au correspondant américain peut être ramenée à un simple fait dont les sources servent à expliquer la guerre actuelle.

« Herr Von Bethmann-Hollweg a refusé d'adopter la proposition que l'Angleterre avait soumise et à laquelle la France, l'Italie et la Russie avaient souscrits, au sujet d'une conférence qui eût permis de régler les différends sur une base équitable sans avoir besoin de recourir à la guerre.

« La seconde partie de l'interview accordée à un représentant d'un journal américain, a trait à un discours sur les conséquences morales de la guerre. Ce que l'Allemagne a fait en Belgique et en France a été noté par ceux qui en ont souffert et qui le savaient.

« Après ceci, il ne sied pas au chancelier allemand de faire aux autres belligérants une dissertation sur la manière de faire la guerre.

« Dans le discours que M. Asquith a prononcé à Cardiff et dans lequel sir Edward Grey fait allusion à la déclaration ci-dessus on voit ce qui suit :

« Dans un communiqué soumis au gouvernement allemand en 1912, concernant sa politique future, la Grande-Bretagne a déclaré qu'elle ne s'unirait à aucune attitude hostile à l'Allemagne, des que celle-ci n'aurait apporté aucun motif de provocation. Mais ce n'était pas assez pour les hommes d'Etat allemands.

« L'Allemagne voulait que nous allions plus loin et que nous lui donnions la certitude d'une neutralité absolue au cas où elle se verrait engagée dans une guerre avec l'étranger.

« A cette demande, il n'y avait qu'une réponse à donner et ce fut celle que le gouvernement anglais a rendue publique.

CROISEURS ENDOMMAGES
Londres, 27. — On a annoncé officiellement hier soir que le croiseur "Meteor" de la flotte anglaise, fut mis hors de combat dans le combat naval de dimanche, dans la mer du Nord, et que ses vaisseaux ont dû être remorqués jusqu'au port. Tous les autres navires anglais qui prirent part à la bataille, dit le communiqué officiel, sont revenus sains et saufs.

Le communiqué fut publié par le secrétaire de l'Amirauté et dit : "Tous les vaisseaux anglais qui prirent part à l'engagement de dimanche sont retournés heureusement au port."

« Le "Lion" est quelques-uns de nos combattants de l'avant, endommagé au-dessous de la ligne de flottaison et fut remorqué par l'"Indomitable" et le contre-torpilleur "Meteor", également mis hors de combat, fut remorqué par le "Liberty". Les deux navires furent puis-

samment escortés. Ils seront réparés sous peu.

« Le nombre total des pertes en officiers et en marins, tel que donné par l'Amirauté, comprend 17 blessés, du "Lion", un officier et huit marins tués et trois officiers et huit marins blessés, du "Tiger"; quatre hommes tués et un blessé, du "Meteor".

« On ne croit pas qu'il y ait d'autres pertes.

« Des que le rapport de l'Amirauté sera reçu, on fournira des détails supplémentaires.

RECIT D'UN TÊMOIN
Harwich, (via Londres), 27. — Un témoin de la bataille navale de dimanche, dans la mer du Nord, de retour ici, dit que la destruction du "Bluecher" fut un spectacle effrayant. La mer fut recouverte de débris et de marins luttant pour échapper à la mort.

Lorsque les Anglais mirent une embarcation à la mer pour secourir les survivants, un monoplane survola le lieu du désastre et lança des bombes qui tombèrent à quelques centaines de verges de là, mais empêchèrent qu'un plus grand nombre de marins allemands ne furent arrachés à la mort.

FRANCE

LA SECONDE BATAILLE DE LA BASSEE

Des centaines d'Allemands ont perdu la vie et un grand nombre d'autres ont été faits prisonniers dans les attaques contre les positions françaises, hier.

Picardie, 27. — Ce qui sera probablement appelé la seconde bataille de La Basse a eu lieu hier matin et a entraîné la défaite d'une forte armée prussienne qui se massait depuis quelques jours à cet endroit. Des centaines d'Allemands ont été tués et plusieurs ont été faits prisonniers, y compris deux officiers de rang élevé. L'avantage stratégique acquis par les alliés est considérable.

Le conflit s'est déroulé le long du triangle formé par Auchy-La Bassée, Guinchy et Givenchy. La baïonnette anglaise a fait fureur contre les Boches.

Une voie ferrée de Béthune à La Bassée longe le canal qui se trouve au nord d'elle. Les alliés étaient maîtres des deux villages et il était de la plus grande importance de conserver la ligne de communication. L'ambition de l'ennemi était de s'emparer du chemin de fer pour couper nos communications.

Avant Noël les repoussèrent les troupes indiennes de Givenchy, mais le village fut repris.

L'on savait depuis une semaine que les Allemands massaient des hommes sur ce point important et les Anglais attendaient de pied ferme.

Peu après sept heures, hier matin, la veille de la fête du Kaiser, un Hanovrien vint se constituer prisonnier et annonça une attaque en masse pour sept heures et demie. De fait les Anglais durent abandonner leur déjeuner quelques minutes plus tard pour engager une mêlée générale.

Alors des rangs et des rangs de soldats en gris furent fauchés par les mitrailleuses et les carabines anglaises, mais d'autres rangs passèrent sur les cadavres continuellement. Les premiers Allemands à venir à quinze verges des tranchées anglaises lancèrent des grenades à main qui semèrent la mort parmi les Tonnies. La première ligne anglaise dut céder devant les flots de gris, mais un corps-à-corps terrible s'engagea alors. Le cri constant des fusils fit place aux cris des soldats égarés à coups de baïonnettes, puis vint le bruit d'enfer des grosses pièces d'artillerie.

Le flot allemand continua encore sa course durant quatre cents verges à certains endroits avant d'arrêter se briser contre les rochers ou se trouvaient l'élite de l'armée anglaise. Dans l'intervalle les "Jack Johnsons" tombaient d'un, mais les lourdes pièces anglaises reculaient un butin de mort plus considérable à cause de la plus grande force explosive des obus anglais.

Les masses grises de l'ennemi continuèrent à avancer décidées à percer la ligne anglaise pour de bon, mais le jeu de la baïonnette anglaise eut enfin raison des Hanoviens.

Les troupes anglaises ayant reçu des renforts tombèrent à bras raccourcis sur ce qui restait des Teutons, les dispersèrent et en firent prisonniers un bon nombre.

La bataille se termina vers onze heures avec la reprise par les Anglais de leurs tranchées fortement abandonnées quelques heures auparavant.

Il est impossible de s'assurer si les Anglais ont pu s'emparer de quelque position allemande.

Un train armé anglais opérant dans cette région appuya fortement les fantassins anglais et réduisit au silence plusieurs canons allemands à l'aide de ses puissants canons de marine.

La bataille d'hier dans laquelle 25,000 hommes furent engagés peut être considérée comme un revers sérieux pour les Allemands.

PARIS ROUVRE SES MUSEES.
Paris, 27. — Malgré l'effort résultant de l'approche des Allemands en août dernier, il paraît, dit le "Figaro", que beaucoup des fameux trésors artistiques des musées de Paris n'ont pas même quitté la

patate au blé, et surtout nourrissons, leurs animaux avec les denrées confisquées.

CROISEUR ALLEMAND ENDOMMAGE
Londres, 27. — Le croiseur allemand "Gazelle", d'après une dépêche de Copenhague, à l'Exchange Telegraph Company, a été atteint par deux torpilles lancées par des sous-marins, et il a été vu à la dérive, au large de Ruegen, dans la mer Baltique, par le traversier suédois "Roï Gustave" qui a pris le croiseur à sa remorque jusqu'à Lassa-nitz. Le "Gazelle" était fortement endommagé.

SOUS-MARIN ATTAQUE
Londres, 27. — Une dépêche d'Amsterdam à l'agence Reuter, cite un télégramme de Berlin reçu ici et qui dit que le croiseur allemand "Gazelle" fut attaqué, près de Ruegen, par un sous-marin ennemi, et que le "Gazelle" subit peu de dommage. Aucun membre de l'équipage n'a péri. La dépêche ajoute que le croiseur est entré dans un port allemand de la Baltique.

UN CADEAU DU KAISER
Berlin, via Londres, 27. — Un décret publié par le Kaiser dit : "En reconnaissance des actes de courage accomplis par ceux qui sont tombés sur les champs de bataille je veux offrir aux parents des victimes, en souvenir, une copie d'une peinture dont l'original m'a été donné."

(Signé) "GUILLAUME, I. R."

UN ZEPPELIN DREUIT
Londres, 27. — Il a été annoncé officiellement à Londres, hier soir, que le ballon dirigeable allemand qui lança des bombes sur le port russe de Libau, dans la mer Baltique, lundi dernier, a été détruit et que ses occupants ont été faits prisonniers.

ville bien qu'ils aient été enlevés de leurs armoires.

Plus de trente caisses immenses envoyées aux garnes en vue de l'expédition en province n'ont pas quitté la ville. Elles sont cependant restées sous bonne garde. Maintenant on remet et place ces trésors et les musées seront prochainement rouverts au public.

PEGOUD FAIT DES SIENNES.
Paris, 27. — Les aviateurs français, dit Phillip Gibbs, font preuve d'un héroïsme incomparable, et leurs noms sont presque entièrement ignorés du public. Un exploit de Pegoud, le pionnier des loopings, a pu suspendant percer au dehors.

Pegoud était chargé de faire l'esai d'un nouvel avion dernièrement. Il emporta deux bombes et se dirigea au-dessus des magasins de munitions allemands qu'il avait repérés précédemment. Profitant d'un brouillard il put survoler le parc aux munitions sur lequel il lança une bombe.

Les explosions successives firent tanguer sa machine de la plus dangereuse façon, mais le pilote acroï la redressa et alla jeter ses trois autres bombes sur les têtes d'une compagnie de soldats allemands qui se débattaient de plus belle.

Son dernier exploit a été la destruction d'un ballon captif allemand qui servait à diriger le feu de l'artillerie allemande.

PAU IRA EN RUSSIE.
Paris, 27. — Le général Pau rendra visite prochainement aux quartiers-généraux russes, déclare-t-on ici. Le but officiel de ce voyage est de conférer au grand duc Nicholas la médaille militaire, mais on croit que le fait de confier cette mission à un officier si haut placé est significatif de l'entente militaire intime qui existe entre les alliés. L'opinion publique en sera certes aussi favorablement impressionnée que lors de la visite de M. Millerand en Angleterre.

LE SECRETAIRE DE CAILLAUX ARRETE.
Paris, 27. — La police militaire a arrêté François Desclas, l'un des païe-maitres de l'armée et ancien secrétaire de M. Caillaux, lorsque celui-ci était ministre des Finances. On l'accuse d'avoir volé des objets dans les magasins militaires. Une femme qui était la complice de Desclas a aussi été arrêtée.

BULLETIN OFFICIEL.
Paris, 27. — Le ministère de la guerre a publié hier soir le communiqué officiel suivant :

« Les troupes anglaises ont repoussé, hier soir, une nouvelle attaque ennemie contre Givenchy-les-bains, et ont réussi, au moyen d'une contre-attaque, à reprendre les positions perdues la veille.

La bataille a été particulièrement violente sur le seul chemin conduisant de Béthune à La Bassée et les Allemands perdirent 300 hommes tués.

Hier soir, après une furieuse attaque, l'ennemi réussit à pénétrer dans nos tranchées, entre Heurtebise et le bois du Foulon à l'ouest de Craonne. Après que ces positions eurent été soumises à un vif bombardement ennemi, nous fîmes une contre-attaque, et d'après les dernières dépêches reçues, une partie du terrain perdu près du bois du Foulon, fut reprise.

Dans l'Argonne, nos troupes ont fait deux attaques près de Saint-Hubert, de Fontaine Madame, et ont réussi à reprendre les tranchées perdues récemment et à détruire plusieurs sapes allemandes.

Une contre-attaque ennemie échoua.

La nuit du 25 au 26 janvier fut calme en Alsace et dans les Vosges. Ailleurs, rien d'important n'a eu lieu.

LE BLE CONTRE-BANDE DE GUERRE

Washington, 27. — La nouvelle que le gouvernement allemand vient de saisir toutes les réserves de blé dans l'empire teuton, pour empêcher une disette de pain d'ici à la prochaine récolte, fait le sujet de toutes les conversations dans les cercles officiels de Washington aujourd'hui.

Jusqu'ici le département d'Etat n'a rien reçu d'officiel à ce sujet et l'ambassadeur anglais, M. Gerard, ne sait encore rien de la chose. On a cependant déclaré que si le gouvernement allemand a pris pareille mesure, cette décision affectera considérablement les exportations entre les États-Unis et l'empire germanique.

Dans ces circonstances, il sera impossible d'établir une distinction entre le blé destiné aux populations germaniques et celui envoyé au gouvernement impérial.

Cela forcera l'Angleterre à arrêter tous les navires allant vers l'Allemagne pour les amener devant la Cour des prises de Guerre.

Ce nouvel état de choses affectera le navire "Wilhelmina", actuellement en route pour l'Allemagne.

PREMIER MINISTRE FRAPPE DE SYNCOPE
Saint-Jean, N.-B., 27. — M. George Clarke, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a été soudainement frappé de syncope pendant qu'il était en visite à Saint-André. Hier soir, son état s'était beaucoup amélioré et l'on croit qu'il pourra sortir d'ici à quelques jours.

Nos nouveaux clients

Nos annonces dans le "Devoir" nous ont amené plusieurs nouveaux clients qui tous font les plus grands éloges de notre

PAIN "PARISEN"

Il est tout simplement délicieux. Ne voulez-vous pas l'essayer ? Demandez aussi notre pain "KREMY" enveloppé dans un élégant papier ciré portant une étiquette bilingue. Chez les épiceries ou téléphones à

Westmount 247

JOS. MARTIN

BOULANGER.

119 avenue Brewster.

"DESJARDINS"

REDUCTIONS SPECIALES

Jusqu'à la fin de JANVIER

PARDESSUS en chat sauvage.

PARDESSUS en Drap, doublés et garnis de fourrures.

PARDESSUS en Drap, non doublés de fourrures.

CHOIX de COLLERETTES NOUVELLES en VISON

MANCHONS, ETOLES, Etc.

MANTEAUX de Mouton de Perse.

GROS ET DETAIL

Desjardins & Co
130 RUE ST DENIS
MONTREAL

COMMISSION DES ECOLES

L'ECOLE DE LA RUE ROBIN.

SYMPATHIE A L'ASSOCIATION

CANADIENNE-FRANÇAISE D'E-

DUCATION D'ONTARIO.—POUR

LES ECOLES MATERNELLES.

Le comité des travaux de la Commission Scolaire ayant fait droit à la requête faite par quelques citoyens du quartier Lafontaine qui demandent de différer la construction de l'école de la rue Robin, entre les rues Saint-André et Saint-Christophe, jusqu'à ce qu'on vienne en arrangement avec le Bureau des Commissionsaires qui, dit-on, veut prolonger la rue, les commissaires McLaughlin et Lafontaine se sont opposés hier soir à cette requête en déclarant que la Commission des Ecoles a assez longtemps attendu cette construction.

—Le terrain, payé \$155,000, a dit M. McLaughlin, a été acheté il y a plus de douze mois et il n'y a rien de fait encore. Une délégation, conduite par l'échevin Dubeau, est venue nous demander de ne pas construire. Je m'oppose à ce qu'on retarde encore la construction de cette école et je vais donner un avis de motion en ce sens, afin de dégager ma responsabilité comme commissaire.

—Je ne partage pas l'opinion de mon collègue, dit à son tour l'échevin Giroux. J'ai déjà déclaré que je ne voterais jamais pour la construction d'une école qui bloquerait la rue. L'échevin Dubeau, qui est intéressé du reste que M. McLaughlin, parce qu'il est échevin du quartier Lafontaine, tandis que M. McLaughlin est Irlandais et paroissien de Sainte-Anne. Il me semble que nous, Canadiens, nous pourrions régler cette affaire sans l'aide et les avis de nos bons amis les Irlandais.

—Je me déclare également opposé à la construction d'une école qui bloquerait la rue Robin, ajoute le Dr Décarie.

Puis on donne les avis de motion suivants :

McLaughlin — Que la Commission Scolaire procède immédiatement à la construction de l'école de la rue Robin.

Que la commission nomme M. Major, surveillant-général des travaux, et qu'il fasse un rapport à chaque semaine.

Que le Directeur-général examine les certificats de tous les chauffeurs et qu'il fasse rapport.

M. Lafontaine — Que cette Commission envoie à l'Association des Ecoles Bilingues et de la Défense des droits des français dans l'Ontario, son salut fraternel d'estime et de sympathie et lui offre un vif encouragement.

Qu'un programme soit fait pour les écoles maternelles, et que le Directeur-général et le visiteur en soient chargés avec la supérieure des deux institutions de ce genre.

Que la nouvelle école de la paroisse du Sacré-Cœur soit une école maternelle, pour les petits garçons et les petites filles, s'il y a lieu.

FEU L'ABBE J. H. MAGNAN

Demain, 28 janvier, sera chanté, à Saint-Gérard Magella, Vauclose le service anniversaire de feu l'abbé J. Henri Magnan.

Les estomacs acides sont dangereux

CONSEIL PRATIQUE D'UN SPECIALISTE DISTINGUE

Les estomacs "acides" sont dangereux parce qu'ils irritent et enflamment les tissus délicats de l'estomac, gênent et empêchent le bon fonctionnement de l'estomac, et neuf fois sur dix produisent les maux d'estomac dont les personnes souffrent. Les remèdes ordinaires et les traitements médicaux sont inutiles dans de pareils cas, parce qu'ils laissent la source du mal, l'acide dans l'estomac, aussi dangereuse que jamais. L'acide doit être neutralisé et sa formation doit être empêchée, et le meilleur remède à cet effet est une cuillerée à thé de magnésie doublement saturée, un antacide simple, prise dans un peu d'eau chaude ou froide, après les repas ; ce remède ne neutralise pas seulement l'acide, mais il empêche la fermentation, dont l'acidité provient. Les aliments qui, ordinairement, produisent le mal, peuvent être mangés sans crainte, si l'on prend après le repas un peu de magnésie doublement saturée que l'on peut obtenir chez l'importeur qui pharmacien et que l'on devrait toujours avoir à la portée de la main.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1742. — F. X. St-Denis vs P. Cornez. Le 5ème jour de février 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1386 rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. Dockstader, H. C. S. Montréal, 26 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1743. — A. J. Goldin vs J. P. Fink. Le 5ème jour de février 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 935 rue Sainte-Catherine Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines et marchandises sèches, etc. Conditions : argent comptant. J. P. Beaupré, H. C. S. Montréal, 27 janvier 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1744. — J. A. Goldin vs J. P. Fink. Le 5ème jour de février 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 935 rue Sainte-Catherine Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines et marchandises sèches, etc. Conditions : argent comptant. J. P. Beaupré, H. C. S. Montréal, 27 janvier 1915.

LA VIE SPORTIVE

EUGENE PAYETTE A GAGNE CONTRE SPOT BALL CHARLEY

LE NEGRE A ETE DEFAIT PAR 150 A 121 DANS LE MATCH DE POOL D'HIER SOIR AU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN EN PRESENCE DE 500 PERSONNES. — PAYETTE A JOUE EN CHAMPION.

L'annonce de la rencontre entre Eugene Payette et "Spot Ball" Charley, dans un match de pool de 150 points, avait attiré au Club Athlétique Canadien hier soir plus de 500 amateurs du tapis vert, et nous ne craignons pas de dire que personne n'eût à regretter sa soirée, car ce match fut des plus intéressants et contesté au possible. Jamais auparavant on avait vu une assistance aussi considérable à une partie d'exhibition, mais malheureusement près de deux cents personnes ne purent suivre la joute.

Eugene Payette a soutenu sa réputation en triomphant de son adversaire par 150 à 121. Le champion du Canada a joué de superbe façon et jamais le nègre n'eut de chance de vaincre; Payette eut constamment l'avantage malgré que Charley s'appliqua à jouer "safe". Le jeu de Payette fut de toute beauté, et Eugene fut souvent applaudi pour les magnifiques coups qu'il exécuta. Jamais, ou presque ja-

mais, Payette ne fit d'ouverture à son adversaire, et aussi Charley dut jouer plusieurs "combines", qu'il réussit d'ailleurs très bien. Quoique vaincu, le nègre est excellent joueur et la victoire de Payette lui fait grand honneur, car Eugene n'a pas triomphé du premier venu en battant Spot Ball Charley.

Si Spot Ball Charley est un bon joueur, il n'est pas aussi bon sportsman, car sa conduite d'hier soir avec les organisateurs de ce match ne fut pas celle d'un gentilhomme, car à la dernière minute il exigea une somme plus élevée que celle qui avait été convenue lors de l'entente faite il y a huit jours, mais pour ne pas décevoir les nombreux amateurs qui s'étaient rendus pour assister au match, M. Lamoureux se promettant bien cependant de ne pas traiter avec des personnes de parole à l'avenir.

M. Grandcourt arbitra le match à la satisfaction des intéressés.

WARREN vs FLEMING

CES DEUX ARTISTES AU CLUB CANADIEN

La très belle séance de vendredi soir au Club Canadien mettra encore une fois en présence la fine fleur de nos pugilistes. Les organisateurs n'ont rien ménagé pour en assurer le succès et nous devons dire à toute certitude que les plus heureux résultats couronneront les efforts des directeurs du Club Canadien. Pas moins de six assauts constitueront le programme de cet événement futur, qui fera accourir le tout-Montreal sportif. Nous le répétons, les pugilistes les plus populaires à Montréal prendront part à ces tournois. La rencontre principale, celle de Fleming avec Warren, de New-York, sera le clou de la soirée.

Voici le programme officiel de la soirée:

Kid Watson vs Amos Russell, 6 rounds, 122 livres.
Jack Green vs Tom. Bayles, 6 rounds, 140 livres.
O. Labelle vs Geo. Rivet, 6 rounds, 160 livres.
Kid Cyr vs Kid Williams, 6 rounds, 122 livres.
Fleming vs Willie Warren, 10 rounds, 122 livres.

LES PARTIES DE LA CLASSE "B"

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la classe "B", de la Montreal Bowling Association:

Royal No 2.			
LaHaise	233	184	178-595
Laberge	141	131	176-451
Mercier	181	157	164-505
St-Louis	174	184	171-529
Lapointe	146	171	162-492

Totaux... 881 819 851 2559
Moyenne d'équipe—511.8.

R.R.Y.M.C.A. Bleu.			
Black	168	154	148-480
Cooper	147	149	206-502
Brown	135	195	184-514
Mann	184	146	155-488
Biron	171	177	177-525

Totaux... 805 834 817 2509
Moyenne d'équipe—501.8.

Royal No 2 gagne deux parties.

Beaver.			
W. Gibbs	124	183	181-488
E. Snow	172	156	179-507
E. Bogert	176	157	175-508
O. Clarabut	165	141	200-506
F. Munn	185	156	179-520

Totaux... 822 793 914 2529
Moyenne d'équipe—505.8.

Windsor No 2.

D. O'Rourke	144	176	152-477
J. Duffy	137	106	129-372
E. A. Curran	169	228	159-556
S. J. Copeman	163	132	148-443
E. Hamilton	178	158	160-496

Totaux... 791 800 749 2340
Moyenne d'équipe—469.

Beaver gagne deux parties.

Royal Family.

Ducharme	146	137	177-460
Jeanotte	143	193	209-545
Villeneuve	140	130	191-461
J. Dubuc	160	125	152-437
Rydborg	158	138	174-470

Totaux... 747 723 903 2373
Moyenne d'équipe—474.6.

Strachan.

Dupré	127	143	152-422
Boucher	137	148	163-448
Read	189	129	158-476
Ranger	158	155	156-469
Sparrey	157	124	174-455

Totaux... 768 699 803 2270
Moyenne d'équipe—454.

Royal Family gagne deux parties.

Caledonia.

Eron	171	154	149-474
Weir	148	133	147-428
Duncan	167	191	183-541
Moir	164	186	152-502
O'Mara	215	127	132-474

Totaux... 865 791 763 2419
Moyenne d'équipe—483.8.

Windsor No 1.

Moriarity	142	159	151-452
Kerr	158	186	129-473
Charest	158	165	122-445
Felding	173	155	176-504
Wallace	185	154	153-512

Totaux... 816 819 751 2386
Moyenne d'équipe—477.2.

Caledonia gagne deux parties.

R.R.Y.M.C.A.

Ritchie 142 | 150 | 156-448 || Campbell | 139 | 148 | 166-453 |
Carmichael	146	173	148-507
Hair	104	210	148-422
Simpson	146	146	166-458

Totaux... 677 827 784 2288
Moyenne d'équipe—457.6.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les joutes suivantes seront jouées ce soir dans les séries de la N.H.A.:

A MONTREAL.
Shamrock vs Wanderer.
Arbitres, Johnny Brennan et Reg. Percival.

A TORONTO.
Canadien vs Toronto.
Arbitres, Lou Marsh et Dr Wood.

A OTTAWA.
Québec vs Ottawa.
Arbitres, Cooper Smeaton et Ernie Butterworth.

LE CHÂMPETRE

Ce soir aura lieu une sortie du club de raquettes "Le Champêtre". Le départ se fera à 7 h 12 heures précises de chez M. T. Durand, 634 rue Sainte-Catherine Est. Tous les membres sont priés d'être présents avec leurs raquettes. Il est inutile d'ajouter que l'on s'amusera.

AU MONTREAL SPORTING CLUB

LA SEANCE DE BOXE D'HIER SOIR FUT TRES INTERESSANTE. — GIROUX EST MIS HORS DE COMBAT PAR BINGHAM EN CINQ RONDES.

Les membres qui assistaient hier soir à la séance de boxe à la salle Prince-Arthur donnée sous les auspices du "Montreal Sporting Club" s'en retourneront très satisfaits du spectacle auquel ils avaient assisté. Comme toujours, Pat Rooney, expert du "Manly art", sait toujours choisir de bons boxeurs qui comblent dur pour satisfaire ses membres. Encore une fois hier soir les directeurs, sous l'habile direction du président, M. J.-B. Lamoureux, ex-schevin, et de Pat Rooney, l'habile organisateur, les membres ont pu assister à une dure bataille entre pugilistes locaux qui suit plaisir à toute l'assistance.

La première rencontre de la soirée entre Young Wolf et Young Dempsey se termina sans résultat pratique; les deux hommes se partageant les honneurs dans les six rounds et le match fut déclaré nul. Curley Hume, que nous n'avions vu depuis assez longtemps, est revenu dans l'arène hier soir mais son retour ne fut pas heureux car "Snowball" Green le mit hors de combat à la quatrième ronde par de terribles coups à la mâchoire et Hume dut être transporté dans son coin par ses seconds.

La rencontre la plus intéressante de la soirée fut sans contredit celle qui mit aux prises Young Cohen et Patsy Dougherty.

Au fil des rounds:

1. Un bon coup de la droite faillit mettre Cohen hors de combat qui revient avec plus de vigueur et se défend bien.

2. Scientifics ni l'un ni l'autre, mais Dougherty plus agressif et un peu plus pesant à l'avantage dans cette ronde.

3. Cohen, un peu fatigué et sur l'avant de ses seconds, se contente de se tenir sur la défensive.

4. Ronde bien "tranquille", très peu de coups portés dans cette ronde.

5. Les deux se contentent de frapper dans le vide, ils paraissent fatigués.

6. Enfin, on décide à se battre. Dougherty l'accule sur les câbles. Cohen se fâche et faillit le battre.

7. Les deux saignent et veulent en finir; Dougherty tombe, Cohen faillit le mettre hors de combat par des swings à la mâchoire.

8. Avec un peu plus de science Cohen aurait mis Dougherty hors de combat dans cette ronde.

9. Dougherty tombe pour ne se relever qu'à la 8ème seconde, de nouveau il tombe, Cohen frappe de nouveau à la mâchoire qui faillit le mettre hors de combat.

10. Cohen essaie de le mettre hors de combat mais Dougherty se repose résiste à toutes ses attaques.

11. Ronde terminée.

12. Ronde terminée.

13. Ronde terminée.

14. Ronde terminée.

15. Ronde terminée.

16. Ronde terminée.

17. Ronde terminée.

18. Ronde terminée.

19. Ronde terminée.

20. Ronde terminée.

21. Ronde terminée.

22. Ronde terminée.

23. Ronde terminée.

24. Ronde terminée.

25. Ronde terminée.

26. Ronde terminée.

27. Ronde terminée.

28. Ronde terminée.

29. Ronde terminée.

30. Ronde terminée.

31. Ronde terminée.

32. Ronde terminée.

33. Ronde terminée.

34. Ronde terminée.

35. Ronde terminée.

36. Ronde terminée.

37. Ronde terminée.

38. Ronde terminée.

39. Ronde terminée.

40. Ronde terminée.

41. Ronde terminée.

42. Ronde terminée.

43. Ronde terminée.

44. Ronde terminée.

45. Ronde terminée.

46. Ronde terminée.

47. Ronde terminée.

48. Ronde terminée.

49. Ronde terminée.

50. Ronde terminée.

AU SALON DE L'AUTO

L'ELITE DE LA SOCIETE MONTREALAISE A VISITE L'EXPOSITION D'AUTOMOBILE D'HIER SOIR. — LES VENDEURS ONT EU DE LA BESOGNE. — LES PRINCIPAUX PAVILLONS.

Il semble évident que l'Exposition d'automobiles aura été le gros événement social et mondain de cet hiver, à Montréal. Une foule compacte, on l'évalue à plus de 10,000 personnes, se pressait hier soir au Salon avec un tel empressement que les ascenseurs étaient insuffisants. La société montrealaise, et la plus distinguée, conviée à une soirée que l'on pourrait appeler de gala, s'est fait fort de prouver aux administrateurs du Salon de l'Automobile qu'elle savait s'intéresser au progrès de cette florissante industrie. On a remarqué, hier, que les toilettes des visiteuses étaient particulièrement attrayantes, et leur variété ajoutait à l'éblouissant éclat du décor.

Un fait est digne de remarque: c'est l'intérêt que semble porter le public à l'aéroplane blindé. Cet oiseau majestueux, situé à l'entrée de l'Exposition, accapare momentanément l'attention curieuse des visiteurs. Partout, d'ailleurs, à tous les pavillons, le public s'arrête, intrigué, anxieux d'entendre les explications qui leur étaient données et les vendeurs, affairés, mettaient en oeuvre toutes les ressources de leur art. Nombre de gens semblaient s'intéresser sérieusement aux voitures exposées, et il ne faut pas douter que plusieurs ont dû projeter sinon effectuer des achats.

ABBOTT-DETROIT

Comme nous le disions hier, M. Victor Lévesque, agent de l'Abbott-Detroit, n'est pas resté au salon d'automobiles à cause du retard dans l'arrivée des nouveaux modèles de 1915, mais il prie les personnes qui ont l'intention d'acquiescer une voiture automobile de ne pas faire leur choix avant d'avoir vu l'Abbott-Detroit, modèle 1915, qui sera ici vers le 15 février prochain car il se dit convaincu que ce modèle, admettant du goût de celui qui désire avoir une voiture luxueuse et confortable car les chars de M. Lévesque comportent toutes les dernières améliorations modernes, particulièrement le nouveau moteur à huit cylindres.

RUSSELL MOTOR

La limousine qu'expose la compagnie Russell a beaucoup attiré l'attention et la curiosité des visiteurs, hier. Les autres modèles qu'exhibe la Russell Motor Co. ont également été l'objet de la même admiration. La Russell est une auto canadienne qui a légitimement droit à notre encouragement. Le magnifique succès qu'elle a remporté jusqu'ici démontre bien sa valeur. Des milliers d'automobilistes experts ont préféré la Russell quoiqu'on leur ait offert le choix sur de nombreuses voitures pareillement bonnes, et ils n'ont pas été moins de les louer pour quelques jours. Cette machine a gagné des épreuves d'économie de combustible, des concours de grimpages de côtes, des courses à petite vitesse sur embrayage, à grande vitesse concours d'épargne de pneus presque sans nombre. La voiture Russell peut rivaliser avec n'importe quelle automobile américaine.

LA STUDEBAKER

Dans notre étude de la voiture Studebaker en détail, nous remarquerons la simplicité remarquable de son dessin, dans toutes les parties, la simplicité du dessin est une indication infaillible d'un vrai bon dessin. Nous allons essayer de vous démontrer, point par point, les avantages du dessin Studebaker, mais avant tout permettez que l'on appuie sur la signification d'un dessin pour le propriétaire d'une auto qui chauffe et a soin de sa voiture. Le différentiel d'une voiture Studebaker peut s'enlever simplement en enlevant le bouton des disques de l'arbre de l'essieu, en ôtant les arbres, le chapeau d'emmagasinage et seulement deux écrous. Les engrenages de transmission, les arbres et les coussinets, peuvent tous être enlevés en moins de cinq minutes en levant les boulons, la partie d'avant de l'emmagasinage à la transmission. Toutes les parties du moteur sont facilement accessibles; et ainsi de suite pour toute la voiture. Tout ceci veut dire que le garage sur une telle voiture est réduit à sa plus simple expression; tout propriétaire d'auto avec un peu d'engin et de goût pour la mécanique peut prendre soin d'une voiture Studebaker sans difficulté et sans perte de temps.

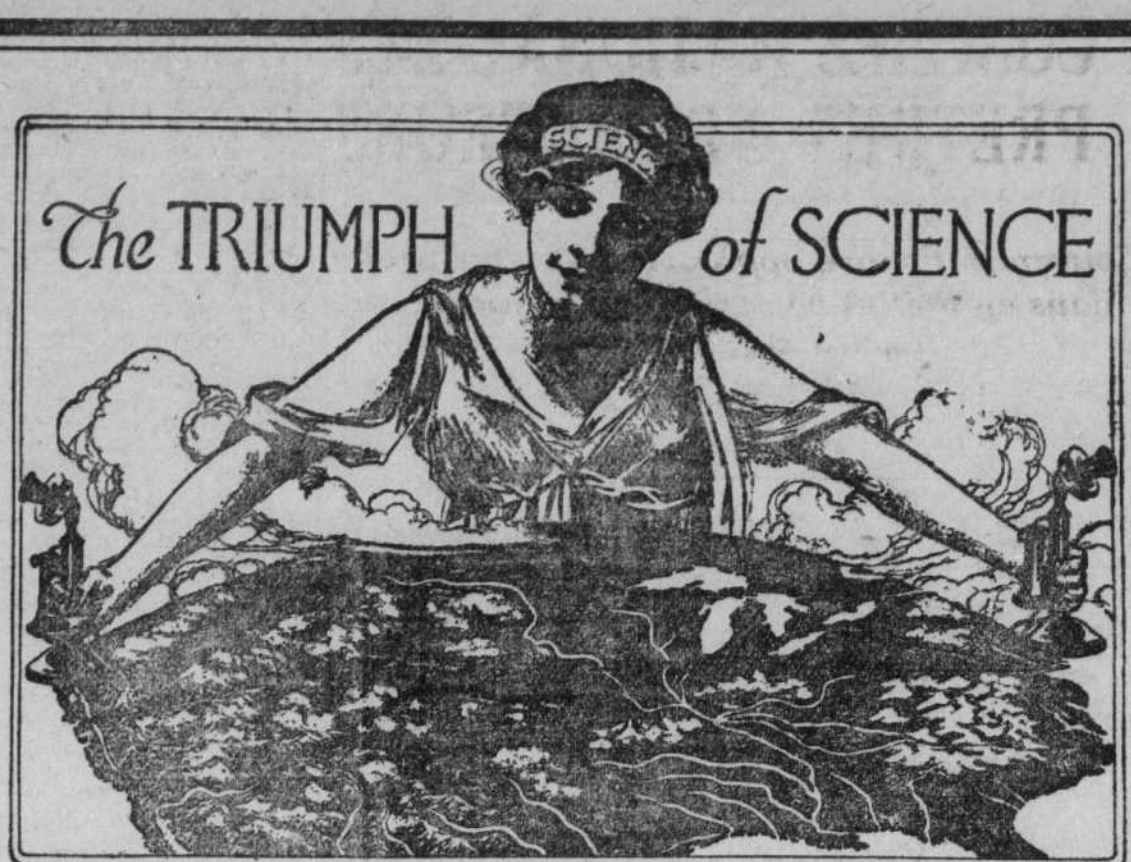
Le moteur à longue course de la Studebaker est placé bas sur la charpente du châssis, et la transmission est en unité avec l'essieu d'arrière; ceci ne permet pas seulement la ligne la plus droite possible entre le moteur et l'essieu, mais assure aussi un alignement parfait et rigide entre les arbres de transmission et le pignon de l'essieu d'arrière et les Bevel Gears.

Le dessin de la Studebaker préserve l'alignement et la commande en ligne droite parfaitement lorsque le châssis est saccadé par l'inégalité de la route.

La même simplicité constante existe dans l'embrayage de la Studebaker et dans toute la transmission, augmentant davantage la force motrice et réduisant la vibration. Nous avons amplifié sur le dessin du châssis parce que nous croyons que vous êtes suffisamment intéressés dans les automobiles pour vous justifier de faire une investigation profonde avant d'acheter votre voiture.

LIGUE DE QUILLES DES TROIS HOMMES

M. Jos. Nelson travaille arduement à la formation de la nouvelle ligue de quilles qui doit porter le nom de "Ligue de Quilles des Trois Hommes", et aussi ce soir une assemblée a été convoquée et l'on s'attendait à ce que les clubs Strachan et M.A.A.A. se décident de faire partie de cette nouvelle organisation qui est appelée à faire parler d'elle.



Le parachèvement d'une ligne de téléphone de longue distance entre New York et San-Francisco est, au double point de vue de la science et du génie civil, une prouesse qui aura un retentissement mondial. Le Canada, où le téléphone fut inventé, se joindra certainement à nos voisins, pour louer à leur juste valeur les ingénieurs et les savants qui ont obtenu ce triomphe.

C'est une des plus belles œuvres scientifiques qui aient été accomplies.

La force motrice qui transmet la voix humaine par le téléphone est à peine plus considérable que celle d'une souffie; et cependant, cette impulsion impalpable presque imaginaire, composée de jusqu'à 2,000 vibrations différentes par seconde, on est parvenu, grâce à un instrument très délicat, à la recueillir, à la conserver sur une distance de 3,400 milles et à la reproduire parfaitement et instantanément d'une extrémité à l'autre du continent. On a réussi à donner à la voix humaine une vitesse égale à celle de la lumière, et supérieure à celle du son, quand il n'est pas transmis par des appareils techniques. On pourrait même dire aujourd'hui que la voix humaine rivalise de rapidité avec la pensée.

Le département d'expériences et de recherches du Système Bell, dont fait partie cette Compagnie, travaille à cette solution depuis que le téléphone est devenu une actualité commerciale, il y a moins de 40 ans. Cela a nécessité de très fortes dépenses et une concentration d'efforts considérable, mais tout a été justifié par les résultats obtenus qui seront d'un bénéfice inestimable pour le public.

Les habitants d'Ontario et de Québec bénéficieront bientôt de ce dernier triomphe de la science.

"Chaque téléphone Bell est un appareil de longue distance."

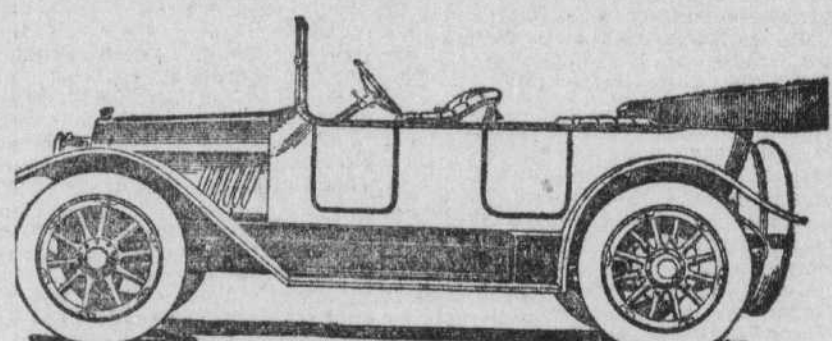
La Compagnie du Téléphone Bell du Canada.



L'ABBOTT-DETROIT ET LE SALON DE L'AUTOMOBILE

La Abbott-Detroit n'expose aucune voiture au Salon et demande aux gens de ne pas faire leur choix avant l'arrivée de notre MODELE 1915, que nous attendons vers le 15 février prochain.

La Cie Abbott-Detroit a décidé de sortir un nouveau modèle comportant toutes les dernières améliorations modernes, particulièrement notre



NOUVEAU HUIT CYLINDRES

sans toutefois discontinuer le "Six" et le "Quatre". Voilà la raison pour laquelle nos autos ne sont pas exposées au Salon. Encore une fois, nous conseillons aux acheteurs d'attendre. Nous les prions de nous écrire pour plus de renseignements—nous sommes convaincus qu'ils auront tout à y gagner, car nous sommes plus que jamais bien décidés à ne vendre que

LA MEILLEURE AUTO AU PLUS BAS PRIX

4, 6 et 8 cylindres—Touring, Roadster et Limousine. Prix de \$2,000 à \$4,500

VICTOR LEVESQUE 1 à 7 RUE BREBOEUF. (Coin Parc Lafontaine)

TEL. S. LOUIS 736-960. Distributeurs dans la Province de Québec pour la Abbott Motor de Détroit, Mich., et la Westcott Motor.

Exposition d'automobiles de Montréal

EDIFICE D'EXPOSITION

129 avenue Laurier

ENTRE ST-LAURENT ET ST-DENIS

TOUTE LA SEMAINE

10 a.m. à 10.30 p.m.

ORCHESTRE APRES-MIDI ET SOIR

ADMISSION, 50c

ENFANTS, 25c

OVERLAND

Exposera au salon de l'auto, 4me étage.

AUTO DE ROUTE, 30 c.v. ... \$1,090.

AUTO DE TOURISME, 30 c.v. \$1,160.

AUTO DE TOURISME, 30 c.v. \$1,450.

COUPE, 35 c.v. ... \$2,175.

AUTO DE TOURISME, 6 cylindres, 7 places ... \$2,000.

GADBOIS Ltd

</

Le temps qu'il fera

Beau aujourd'hui. Demain, vents frais du nord-ouest, beau et beaucoup plus froid.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. H. de Mele, gérant.

Aujourd'hui maximum... 22
Minimum... 18
Même date l'an dernier... 30

Baromètre — 8 h. matin, 30.24 ; 11 h. matin, 30.32 ; midi, 30.30.

JEUDI, 28 JANVIER

S. Léonide et ses comp., martyrs.
Lever du soleil, 7 heures 25.
Coucher du soleil, 4 heures 25.
Lever de la lune, 2 heures 11.
Coucher de la lune, 6 heures 03.
Pleine lune, le 30, à 11 h. 47 m. du soir.

CURE DE SAINT-ANDRE D'ARGENTUILL

M. l'abbé Henri Longpré, autrefois chapelain des Frères de l'Instruction chrétienne à Laprairie, vient d'être nommé curé de Saint-André d'Argenteuil, en remplacement de M. l'abbé Roux, nommé curé de Saint-Eusèbe. M. l'abbé Ernest Bernier sera dorénavant le chapelain des Frères à Laprairie.

LE FROID DANS L'OUEST

(Service de la Presse Associée)

Winnipeg, 27. — Le froid le plus intense règne actuellement dans tout l'Ouest; ce matin, à 2 heures, le mercure est descendu jusqu'à 36 degrés au-dessous de zéro à Winnipeg.

Duluth, Minn., 27. — A 8 heures ce matin le thermomètre est baissé jusqu'à 31 degrés au-dessous de zéro.

C'est la plus froide température depuis le commencement de l'hiver.

L'ATTITUDE DE L'ESPAGNE

New-York, 27. — Un câblogramme de Madrid, reçu par la "Tribune", dit : "Pérez Caballero, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, a déclaré, dans le cours d'une interview aujourd'hui, que les meilleurs intérêts de l'Espagne exigent qu'elle s'en tienne pour l'heure à une politique de paix armée, avec l'intention de prendre part, pour les Alliés, au moment le plus opportun."

A en juger par les événements actuels, l'Allemagne ne peut vaincre, dit-il, et comme elle ne prêterait l'oreille à des propositions de paix qu'une fois défaite, donner son appui aux alliés quand l'heure des engagements décisifs aura sonné, constitue le seul moyen de mettre fin à la guerre dans un laps de temps raisonnable.

EXPOSITION DE GRAINS DE SEMENCE

Québec, 27. — Ce soir, s'ouvrira à la salle Berthelot la cinquième exposition provinciale des grains de semences, qui coïncidera avec la convention des membres de l'Association Canadienne des Producteurs de Semences sous la présidence de l'hon. M. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture.

L'exposition durera deux jours. Il y aura chaque jour des conférences et démonstrations. Les principaux conférenciers seront : M. J. H. Drisdale, directeur de la ferme expérimentale d'Ottawa; M. R. A. Rousseau, agronome officiel; M. Louis Lavallée, agriculteur; M. J. Brown, conférencier et instructeur du département de l'Agriculture; M. Jean Charles Magnan, agronome officiel; et M. J. A. Simard, de la branche des Semences, Ottawa. Ces conférenciers traiteront de divers sujets concernant la culture et le choix des semences.

L'AIDE DES DOMINIONS

Londres, 27. — Au cours d'une réunion organisée par la "Victoria League", M. Lewis Harcourt, le ministre des colonies, a fait un intéressant exposé de l'aide octroyée à la Grande-Bretagne par les dominions. Débutant par l'appoint apporté par le Canada, l'orateur a dit que le menu des contributions en hommes, en matériel de guerre, en vivres et en argent, faisant allusion aux soldats canadiens, M. Harcourt répéta que la présence de membres du contingent au front de bataille était un secret de polichinelle. Les autres font opiniâtement des exercices. Il prédit que la période d'entraînement ne se prolongera pas longtemps encore. Il adressa également des éloges sans mélange à Terre-Neuve, à la Nouvelle-Zélande, au Sud-Africain et à l'Australien. Sir Arthur Lowley, ancien gouverneur de Madras, exposa les grandes lignes d'un projet de gouvernement impérial. M. Perley et M. Schriener, de l'Afrique du Sud, se trouvaient aussi sur l'estrade.

DANS LE NATIONALISTE

dimanche prochain :

LES MARIONNETTES

de

Pierre Wolff

par VICTOR BARBEAU

LA GUERRE

LES TEUTONS MARCHENT A LA BOUCHERIE

C'est par des charges aveugles et désastreuses pour eux que les Boches célèbrent l'anniversaire du Kaiser. — Un bataillon et demi est fauché entre Nieuport et Ypres et deux autres entre La Bassée et Guinchy, soit 2,500 hommes. — Calme en Lorraine et dans les Vosges.

Un nouveau mouvement d'offensive russe est dirigé contre Koënsberg, capitale de la Prusse orientale; les avant-postes repoussent l'ennemi et sont à 55 milles de la ville.

120,000 TURCS MARCHENT SUR L'EGYPTE

(Spécial au "Devoir")

Paris, 27. — Des monceaux de cadavres, victimes des charges aveugles et sanglantes faites par les Allemands contre les tranchées des Alliés, voilà le présent offert par l'armée teutonne au Kaiser aujourd'hui à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Stimulés par la présence de l'empereur au front de bataille, les casques à pointe ont dirigé hier soir des attaques de nuit d'une féroce insinuation contre les positions françaises et anglaises, depuis la mer presqu'au sud jusqu'à Reims. Sauf dans les environs de Craonne, où les Français durent évacuer une tranchée, les ennemis furent repoussés. Ils ont laissé sur les champs de bataille des milliers de morts et de blessés.

BULLETIN DE PARIS

Paris, 27. (240). — Communiqué officiel de cet après-midi :

"Dans les secteurs de Nieuport et d'Ypres il y eut des combats d'artillerie hier. On a abattu un avion allemand à l'intérieur des lignes belges. Les déclarations faites par les prisonniers établissent que ce n'est pas un bataillon mais une brigade qui attaqua nos tranchées à l'est d'Ypres, le 25 janvier. L'ennemi perdit dans cet engagement l'équivalent d'un bataillon et demi. (Un bataillon allemand est composé de 1,000 hommes)."

"On corrobore aujourd'hui la nouvelle que les Teutons ont subi hier un grand échec dans le voisinage de La Bassée, de Givenchy et de Guinchy. Sur le chemin allant de La Bassée à Bethune, nous avons trouvé les cadavres de six officiers et de 400 hommes. Conséquemment, les pertes des Allemands doivent se monter à deux bataillons à tout le moins."

"De Lens à Soissons, canonnade, hier. Dans la région de Craonne, nous avons conservé les tranchées reprises dans le cours de nos contre-attaques du 25 janvier."

"Dans la région de Perthes, sur la colline 200, nous avons repoussé quatre violentes attaques de l'ennemi. Dans l'Argonne, dans le voisinage de Saint-Hubert, nous avons repoussé une attaque allemande à la pointe de la baïonnette. A Saint-Mihiel, nous avons détruit des passerelles jetées sur la Meuse par les Teutons."

"La journée d'hier s'est écoulée dans le calme en Lorraine et dans les Vosges."

BULLETIN DE PETROGRAD

Petrograd, 27. — L'état-major russe publie aujourd'hui le communiqué officiel suivant :

"Dans la région de Pilsken, nos troupes ont pris l'offensive le 25 janvier et ont repoussé tous les détachements ennemis qui leur tenaient tête de la ligne allant de Malvishchen à Lasdenen. Durant ces opérations nous avons délogé les Teutons de plusieurs de leurs positions à la suite de combats à la pointe de la baïonnette."

Sur la rive droite de la Vistule, il s'est livré des engagements d'avant-garde de moindre importance. On a signalé une fusillade dans cette région le 25 janvier, et dans le voisinage de Wyszchprov, le feu de notre artillerie a démolé un guet sur la rive gauche de la rivière."

A gauche de la Vistule, les Teutons ont tenté de nous attaquer à plusieurs reprises de prendre l'offensive, surtout dans le voisinage des villages de Borjow et de Gounine, le 24 au soir et le 25, dans l'après-midi, mais chaque fois nous les avons rejetés en arrière, en leur infligeant des pertes sérieuses. Dans les environs des villages de Grabiebowy et de Rouda, au nord-est de Skiernewice, nous avons fait taire deux batteries allemandes."

En Galicie, l'ennemi a fait preuve d'une plus grande activité, entre Casidask, Oujok, Nipnoveretsk et Maidanska, où tout en faisant tonner ses canons, il chercha à se porter à l'attaque. Nous l'avons repoussé toutefois, capturant trois officiers et 300 soldats."

Aucun changement important ne s'est survenu en Bukovine. Le 19 janvier, un Zeppelin passa au-dessus de Libau et lança neuf bombes, qui ne causèrent pas de dégâts considérables. Puis le dirigeable gagna la frontière. A un endroit situé aux environs de Virghen, nos artilleurs parvinrent à l'atteindre."

Il s'agissait dans l'eau. De petites canonnières achevèrent de le détruire. Nous avons fait prisonniers les sept occupants."

L'OFFENSIVE Russe EN PRUSSE

Petrograd, 27. — Le communiqué officiel d'aujourd'hui signale le développement d'un nouveau mouvement d'offensive russe, dirigé contre Koënsberg, la capitale de la Prusse orientale.

Les Moscovites, dans cette province se sont portés à l'attaque le long d'une ligne comprise entre Kalwischen et Lasdenen, et parvinrent à rejeter en arrière les ennemis. Les avant-postes russes se trouvent maintenant à une distance de 55 milles de Koënsberg."

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 27, via Londres (3.30). Communiqué Officiel de cet après-midi :

"Dans l'ouest il n'y a eu que des duels d'artillerie à Nieuport et à Ypres. A Guinchy, au sud-ouest de la Bassée, l'ennemi tenta hier soir de reprendre les tranchées que nous lui avions enlevées le 25 janvier. Il échoua et notre feu fit fléchir son attaque."

"Les combats sur les hauteurs de Craonne, signalés hier, tournèrent complètement à notre avantage. Nous avons délogé les Français de leurs positions sur les hauteurs, à l'ouest de la ferme Lucrèce, et nous les avons repoussés sur la pente sud des hauteurs à l'est d'Hurbécourt."

"Les Saxons ont pris d'assaut plusieurs points d'appui s'étendant sur une distance de 1,400 mètres. Nous avons fait prisonniers 865 blessés français, et avons pris huit mitrailleurs. Nous nous sommes rendus maîtres d'un dépôt de sapeurs et d'autre matériel."

"Au sud-ouest de Saint-Mihiel, nos troupes ont enlevé aux Français un point d'appui. Les contre-attaques des ennemis échouèrent."

"Dans les Vosges, la neige est abondante et retarde nos mouvements."

"Sur le théâtre oriental de la guerre, les Russes n'ont pas gagné de terrain au nord-est de Cumbinnen. Les pertes des ennemis à certains endroits ont été lourdes."

"La situation n'a pas subi de modification en Pologne."

Berlin, via Sayville, N. Y., 27. — Durant ces derniers jours, on a publié en cette ville, peu de nouvelles importantes relativement aux opérations faites sur terre. Les critiques militaires n'ont pratiquement rien à dire. Les maigres dépêches transmises signalent cependant le développement constant des plans teutoniques. On faisait des conjectures pour ce qui est de la question de savoir si le sous-marin qui a attaqué le croiseur "Gazelle", était anglais ou russe. On est porté à opiner dans ce dernier sens. Le croiseur bien qu'avarié put gagner seul, un port."

GRANDE ACTIVITE SUR LE CANAL DE SUEZ

Londres, 27. — On mande du Caire qu'une grande activité au point de vue militaire, règne sur les bords du canal de Suez. On assemble troupes et navires de guerre, et tous les civils abandonnent la région voisine du canal. On fait d'importantes reconnaissances. On rapporte ici que trois corps d'armée ottomans, (environ 120,000) sous les ordres de Djemal Pacha, marchent sur l'Egypte."

UN ENGAGEMENT EN EGYPT

Le Caire, via Londres, 27. — Un engagement a eu lieu hier à l'est d'El Kantara, en Egypte, probablement entre les troupes égyptiennes et l'avant-garde ottomane, bien que les détails manquent. Les premiers ont perdu un officier et quatre soldats légèrement blessés. Un petit nombre d'hommes seulement en sont venus aux prises dans cette escarmouche."

BUELOW PROMU

Amsterdam, via Londres, 27. — On mande de Berlin aujourd'hui que le général von Buelow a été promu au rang de feld-marschal.

COMMANDANT ALLEMAND TUE

Cape Town, via Londres, 27. — Le colonel Seydbeck, le commandant des troupes du Sud-Ouest Africain allemand a été tué accidentellement par l'explosion d'une grenade à main qu'il était en train d'examiner. Voilà ce que portent des dépêches reçues ici.

BULLETIN DE VIENNE

Vienne, 27. — Le communiqué officiel autrichien publié aujourd'hui signale des succès remportés dans les défaites conduisant dans le nord-ouest et le nord-est de la Hongrie. "Dans les vallées de Ung, de Latorca et de Nagy-Szamos, dit-il, l'ennemi a été forcé d'abandonner des hauteurs importantes, à la suite d'attaques répétées et infructueuses qui lui ont coûté des pertes considérables."

L'ETAT-MAJOR TEUTON A CHARLEVILLE

Amsterdam, via Londres, 27. — Les quartiers-généraux de l'armée allemande se trouvent maintenant établis à Charleville, en France, en face de Mézières, et dans le voisinage de Sedan.

LA BELGIQUE FAIT FACE A SES OBLIGATIONS

Paris, 27. — Au dire d'une dépêche du Havre à l'agence Havas, un des membres les plus importants du gouvernement belge, faisant allusion à ce qu'une agence allemande a affirmé au sujet de l'état piteux des finances des Belges, a déclaré : "Le gouvernement peut évidemment disposer avec peine de ses ressources, les Allemands ayant tout en mains. Mais jusqu'à présent il a pu cependant rencontrer toutes ses obligations."

FEMME D'UN CONSUL GREC EMPRISONNEE

Amsterdam, via Londres, 27. — On mande de Liège, Belgique, que la femme du consul grec Calwaert, accusée d'avoir aidé des Belges à s'échapper, a été condamnée à un emprisonnement de trois ans.

LA SITUATION VUE DE LONDRES

Londres, 27. — La lutte dans les airs sur mer et sur terre a marqué le cinquantième anniversaire de la naissance du Kaiser aujourd'hui. Des sous-marins russes livraient combat au croiseur teuton "Gazelle" dans la Baltique, des canots russes abattaient un zeppelin à Liège, et de vifs engagements se livraient en France, en Belgique et dans le nord de la Pologne."

Des sous-marins firent leur apparition au large de l'île de Rugen et attaquèrent le croiseur ennemi. Ce dernier, bien qu'avarié, gagna le port. Le zeppelin fut moins heureux, car au dire du communiqué officiel il fut détruit."

A ces opérations militaires préjudicant à la célébration de la fête du Kaiser, succéda un mouvement d'offensive de grandes proportions, croissant dans les cercles militaires."

Il ressort des détails supplémentaires obtenus relativement à l'engagement naval de la mer du Nord que nul depuis le commencement de la guerre ne présente un spectacle plus pittoresque. Au dire des témoins oculaires, le "Blücher" se battait vaillamment, mais sa lenteur relative lui fit tort. Le torpilleur qui coula finalement le croiseur fit oeuvre humanitaire, car la continuation de la canonnade eût probablement entraîné la perte de l'équipage."

RESERVE AUSTRALIANNE

Sydney, Australie, 27. — Le gouvernement australien a annoncé aujourd'hui qu'il avait un plan relatif à la formation d'une réserve d'un demi-million de carabiniers, qui pourraient servir en Europe dans le cas où la guerre se prolongerait."

CROISSEUR ALLEMAND TORPILLE

Copenhague, via Londres, 27. — Des dépêches spéciales reçues ici corroborent la nouvelle qu'un sous-marin russe a lancé une torpille contre le croiseur teuton "Gazelle", dans la Baltique. Plusieurs sous-marins russes, dit-on, se sont dirigés dans la partie de la Baltique où une petite portion de la flotte allemande stationne. On répète aussi que les escadres teutonnes déploient une grande activité dans la Baltique."

UN ENGAGEMENT EN EGYPT

Le Caire, via Londres, 27. — Un engagement a eu lieu hier à l'est d'El Kantara, en Egypte, probablement entre les troupes égyptiennes et l'avant-garde ottomane, bien que les détails manquent. Les premiers ont perdu un officier et quatre soldats légèrement blessés. Un petit nombre d'hommes seulement en sont venus aux prises dans cette escarmouche."

REDUCTIONS DE SALAIRES

Ottawa, 27. — Des rapports au département du travail démontrent que beaucoup de réductions de salaires ont été faites dans les trois derniers mois de 1914, à cause de la dépression des affaires résultant de la guerre."

A Ottawa, les plâtriers ont été réduits de 55 à 45c par heure; à Orillia, Ont., les salaires des journaliers ont été réduits de \$2.00 et \$2.25 à \$1.50 et \$1.75 par jour; le travail à la journée a baissé de \$1.00 à Leuthbridge. A Berlin, les ouvriers ont vu réduire leur salaire de 24 à 18c par heure; à Victoria, de \$3.00 à \$2.00; dans cette même ville les charpentiers reçoivent \$5.00 au lieu de \$7.00 par jour. A Ottawa, une compagnie qui fait le commerce du bois, a réduit le nombre des heures de travail, de 54 à 48 heures par semaine."

Les sténographes de Winnipeg ont dû accepter une diminution de 20 pour cent. Les serveurs et les servantes ont eu leurs salaires coupés de moitié. A Trois-Rivières, une mesure a réduit de 15 pour cent le salaire de 500 employés."

DECES DE Mme CHARLES CORBIN

Mme Charles Corbin est décédée hier matin, à sa résidence, 1196, rue Marie-Anne-est, après une longue maladie. Ses funérailles auront lieu à l'église du Sacré-Coeur, jeudi le 28 courant à 9 heures.

La défunte était la mère de Madame Piché, organiste à l'église du Sacré-Coeur.

LA TAXE PERSONNELLE

Québec, 27. — Une nombreuse délégation des ouvriers de la ville est allée, hier soir, auprès du comité de législation du conseil pour demander que la ville exempte du paiement de la taxe personnelle les ouvriers âgés de plus de 60 ans. Aucune décision n'a été prise."

UNE BOMBE MOUILLEE

ON A CRAINT, UN MOMENT, A L'HOTEL DE VILLE, QU'UNE PIECE IMPORTANTE DANS L'AFFAIRE COURVILLE N'ETAIT DISPARU. — LE CHEQUE DE M. BEAUSOLEIL.

M. PELLETIER A MAISONNEUVE.

Le maire est revenu et avec lui la vie à l'hôtel de ville.

Ce matin, une rumeur a roulé à travers les couloirs comme une bombe et un moment où on cru qu'elle allait exploser avec éclat. Il n'en fut rien cependant. Voici ce qui s'était passé :

M. Martin, à peine rendu à son bureau, voulait s'assurer que toutes les pièces du dossier de l'affaire du terrain de la rue Amherst étaient en ordre et en sécurité. Depuis la disparition du plan, dans l'enquête Pelletier, on a des raisons de redoubler de prudence. Il va donc voir M. Beausoleil. Après avoir rompu les cachets éblouissant de rouge la chemise du dossier, on constate qu'il manquait une pièce importante : la promesse de vente consentie par M. Courville à M. Cyr. On recompte les pièces, on les palpe : il est évident qu'elle n'est pas là.

M. Beausoleil parcourt des yeux la liste des pièces qu'on lui a remises : l'option Cyr n'y figure pas.

Les traits crispés, M. Martin se précipite plutôt qu'il n'entre dans le bureau de M. Sencal : "Où a passé l'option de Courville à Cyr ?"

C'est M. Beausoleil qui l'a, réplique M. Sencal, mais j'en ai une copie."

On retourne donc chez M. Beausoleil. La pièce manque toujours, mais M. Sencal explique qu'il l'a chez lui ; il a voulu dire qu'il avait une copie des pièces qui étaient entre les mains de M. Beausoleil. Il rapparaît, un instant plus tard, muni de la fameuse option, et un soupir de soulagement s'échappe, en même temps, de la poitrine de M. le maire et de celle de M. Beausoleil.

Cette confusion s'explique facilement, car le dossier était séparé en deux. Dans le premier il ne figurait que le rapport des commissaires au conseil qui avait été retiré et que M. Lapointe avait exigé que l'on déposât sur la table du greffier."

M. le maire a emporté les pièces dans son cabinet et les a soigneusement enfermées ; c'est désormais lui-même qui en sera responsable."

Cela indique bien la volonté de M. le maire de pousser l'enquête qui a été décidée par le conseil et le bureau des commissaires."

Puisque le conseil a aussi décidé d'en tenir une la nôtre sera inutile dit le maire, mais il faut absolument que celle du conseil ait lieu le plus tôt possible. Il faut que l'on sache pourquoi M. Courville qui avait été sa propriété pour \$17,000 a été vendu pour \$34,000 à la ville."

M. PELLETIER A MAISONNEUVE

M. Pelletier, contrôleur des finances de la ville se présentera cet après-midi, au conseil de Maison-Neuve pour avoir l'autorisation d'examiner les livres de cette municipalité."

Cette inspection est faite à la demande de M. le maire Martin. Voici d'ailleurs la lettre qu'il a adressée à M. Pelletier :

"Veuillez s'il vous plaît obtenir de la ville de Maison-Neuve les chiffres officiels concernant :

- (a) La dette totale, le taux et l'échéance des emprunts ou autres obligations;
- (b) L'évaluation des propriétés imposables;
- (c) L'évaluation des propriétés exemptes;
- (d) Le revenu ordinaire;
- (e) Les dépenses ordinaires d'administration;
- (f) L'argent en mains;
- (g) Les travaux autorisés et non terminés.

Vous voudrez bien obtenir ces renseignements d'ici à lundi prochain, et obliger.

Votre bien dévoué,

Médéric MARTIN.

LE CHEQUE DE M. BEAUSOLEIL

M. Martin a déclaré, ce matin, qu'il s'occupait, aussitôt le bill de Montréal adopté, de faire déposer au compte de la ville, le cheque de M. Beausoleil pour \$20,000 qui est actuellement dans le coffre-fort municipal. M. Beausoleil était l'un des arbitres dans l'expropriation du boulevard Saint-Joseph. Et comme on sait, il renvoyait son cheque à la ville, à la suite de la discussion violente au sujet de cette affaire fameuse."

POUR VOL DE DIAMANTS

Deux individus, Albert Belot et Lucien Leclair, âgés de 24 et 25 ans, ont été arrêtés ce matin par les détectives Forget, Robillard et Barrette, rue Craig Est. Ces deux individus seraient ceux qui ont volé pour \$30,000 de diamants chez le joaillier israélien Solomon, boulevard Saint-Laurent, la semaine dernière. Au moment de leur arrestation les deux prévenus étaient porteurs de révolvers et l'un d'eux a tenté de tirer sur les détectives. Au poste ils furent fouillés et l'on retrouva sur eux une partie des bijoux volés chez Solomon. Ils comparaitront devant le magistrat, demain matin."

FEU M. ALFRED PELLAND

(De notre correspondant)

Québec, 27. — M. Alfred Pelland, publiciste du département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, est mort subitement, ce matin à 5 heures 20, à sa résidence de la rue Saint-Cyrille. Le défunt était malade depuis quelques jours, mais il a succombé prématurément. Il était âgé de 41 ans et était attaché au département de la Colonisation depuis 1905. M. Pelland laisse une épouse et un fils."

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST

MILLE QUESTIONS D'ETIQUETTE
discutées, résolues et classées, par Madame Mère SAUVAILLE, vol. 5 1-4 x 7 1-4, 364 pages... 50c

"MILLE QUESTIONS D'ETIQUETTE". Il était temps qu'une personne autorisée entreprenne la publication d'un manuel canadien du savoir-vivre, car sur bien des points ce n'était ni les traités parus en France, ni les livres du même genre publiés en Angleterre, qui pouvaient nous satisfaire. La forme "questionnaire" adoptée par l'auteur, Madame Sauvaille, donne beaucoup de clarté à son œuvre. Ce livre, écrit avec tact, devrait se trouver sous la main de quiconque veut être au courant des us et coutumes de la bonne société canadienne.

Vallières Serviettes de 15c et 20c pour 10c
Angle Ste-Catherine et Montcalm

65 douz. de belles serviettes de bain, "turques", blanches et de couleurs, ainsi que serviettes en toile "Huckebac" et Damassée, avec bords rouges et frange. Grandeur jusqu'à 36 pouces, pour...

N'OUBLIEZ PAS NOTRE GRANDE VENTE DE COUPONS.

LIT DAVENPORT, \$75.00

Ce Davenport est tout rembourré et recouvert en tapisserie fleurie foncée. Le dossier est garni d'une garde-robe de toute la longueur du sofa. Le lit se fait en retournant le siège d'un simple tour de main. Complètement indépendant du siège il est fait d'un sommier "National" et d'un matelas en feutre de 35 livres. Le bord du siège est à ressort.

Servant Davenport & Brault
741, Est 7330-7331-437-48 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

EAU PURGATIVE RIGA

Guerit la constipation habituelle.

La meilleure des eaux purgatives et laxatives. Elle ne donne pas de coliques, ne cause aucune irritation intestinale.

Recommandée par la Faculté de Médecine. En prendre ne vous empêche pas de vaquer à vos occupations. Employée dans les infirmeries des collèges, des couvents et des institutions religieuses. Excellente contre maux de tête et mauvaise digestion.

EN VENTE PARTOUT

IL N'Y A PAS D'ARGENT

Tous les détectives du bureau de la Sûreté ont reçu ce matin, une copie de l'avis suivant :